This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06730030 5

v.1.
*GAH
Caillot

VOYAGE

AUTOUR

DE MA BIBLIOTHEQUE.

VOYAGE
AUTOUR
DE MA BIBLIOTHÉQUE,
ROMAN BIBLIOGRAPHIQUE,

OU LES GENS DU MONDE ET LES DAMES PEUVENT APPRENDRE

A former une Bibliothéque de bons ouvrages, dans quelque genre que ce soit.

PAR ANT. CAILLOT,

Auteur du Voyage religieux et sentimental aux quatre Cimetières de Paris ; de l'Histoire d'un Pensionnat de jeunes demoiselles, etc.

Il n'importe pas d'avoir et de lire beaucoup de livres, mais d'en avoir et d'en lire de bons.

SENEC.

TOME I.

PARIS,

L. HAUSSMAN ET D'HAUTEL, IMPRIM.-LIBRAIR.,
rue de la Harpe, n.° 80.

1809.

CB

PUBLIC LIBRARY
760689 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1935 L

printed in France

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR

SUR CET OUVRAGE.

Tous les voyages ne diffèrent que du plus au moins; et tel qui ne s'est promené qu'autour de sa chambre ou de sa bibliothéque, peut avoir plus vu et plus appris que tel voyageur qui a fait le tour du monde. S'il falloit comparer les petites contrées avec les grandes, je le demande, quelle est celle entre ces dernières qui offre à un voyageur plus de sujets d'amusement et d'instruction que la biblio-

graphie? Si l'on trouve ailleurs des plaines, des montagnes, des fleuves, des mers, des villages, des cités, des peuples sauvages et des peuples civilisés; combien d'objets au moins aussi intéressans, une grande bibliothéque ne présente-t-elle pas à la curiosité de l'esprit humain? Cette aimable et utile variété n'est elle pas le motif qui attache pour la vie certains hommes à leurs livres, comme la passion des voyages en chasse certains autres de leurs foyers, pour les attacher aux minéraux, aux coquillages, aux plantes, aux quadrupèdes, aux reptiles, aux poissons des régions les plus éloignées de leur patrie?

En effet, si on se donne la peine d'y réfléchir, on trouvera dans une bibliothéque bien assortie et bien ordonnée, tout ce qui peut piquer la curiosité d'un voyageur, quel qu'il soit. Veut-on voyager pour s'instruire dans la conversation des grands hommes? dans quel pays en trouvera-on de plus obligeans, de plus éclairés, de plus modestes? N'est-ce pas là que l'on verra rassemblés, comme les sept sages chez Périandre, ce que tous les siècles et tous les pays ont produit de philosophes, de législateurs et d'hommes vertueux? Voudra-t-on connoître les mœurs et les usages des nations? que de bons livres

ne laisseront rien à désirer sur un sujet si important. Désire-t-on de savoir comment le globe est conformé ; quelle est la composition et la disposition de ses parties ? une bibliothéque rassemble un bon nombre de géographes et de naturalistes qui nous mettent sous les yeux avec la plus scrupuleuse exactitude, sa structure, sa figure, ainsi que tous ses climats, toutes ses productions et tous ses habitans

Ce n'est donc pas sans de bonnes raisons, que j'entreprends de voyager autour de ma bibliothéque, et que, semblable à ces voyageurs qui ne veulent revenir dans leur patrie qu'après avoir recueilli ce qu'ils ont

trouvé de plus précieux en objets d'histoire naturelle, je ne veux en sortir qu'après avoir choisi les livres les plus généralement estimés et les plus convenables à mon instruction.

On s'étonnera peut-être que j'aie qualifié un tel voyage de *Roman bibliographique*; comme s'il y avoit quelque chose de commun entre un roman et des détails bibliographiques et critiques. Pour justifier ce titre, je dirai qu'il n'est pas plus hasardé que celui de *Roman historique*, et que la distance du roman à l'histoire est infiniment plus grande que celle du roman à la bibliographie; d'ailleurs, ce voyage renfermant une dou-

ble aventure qui se termine par un double mariage, il falloit bien que le lecteur en fût prévenu par le titre ; sans quoi, il auroit pu m'accuser d'avoir voulu user de surprise envers lui. Mais étoit-il nécessaire, dira-t-on, de faire intervenir l'amour dans un ouvrage aussi sérieux ? Pourquoi pas ? un voyageur bibliographe ne peut-il pas devenir amoureux, et après être sorti de son pays, garçon, y rentrer avec une épouse et des livres ?

VOYAGE

AUTOUR

DE MA BIBLIOTHÉQUE.

CHAPITRE Ier.

Origine, situation et description de ma bibliothéque.

Mon oncle étoit un vieux prieur fort spirituel, fort aimable, et qui, à beaucoup d'érudition, réunissoit un goût exquis, et une profonde connoissance de la littérature françoise, et de celle de quelques autres nations. Plus sage que

moi, il ne faisoit point de livres, et se contentoit de composer quelques pièces fugitives dont la réputation ne sortoit pas des sociétés qu'il fréquentoit, et qui, insérées depuis dans certains recueils, n'ont pas peu contribué à la gloire des *Auteurs* qui, sans façon, y ont mis leur nom, sans lui faire même l'honnêteté de l'en prévenir. Mon oncle n'étoit pas seulement un savant et un littérateur; il étoit de plus, bibliographe, bibliophile, et même bibliomane : ce qui veut dire qu'il connoissoit bien les livres, qu'il les aimoit beaucoup, et que cet amour finit par devenir en lui une véritable passion,

qui le porta à faire l'acquisition de tous les livres qu'il jugeoit dignes d'un peu d'estime, et même d'un grand nombre qui n'avoient d'autre mérite que celui de leur ancienneté et de leur rareté.

Sa bibliothéque dont j'ai hérité par son trépas, devoit donc être bien précieuse, soit par le nombre, soit par le choix des ouvrages. Le nombre ? Je le connois bien ; il est, au moins, de vingt-cinq mille volumes : Le choix ? J'avoue que je l'ignore ; car, si mon oncle me disoit souvent qu'il possédoit plus de vingt-cinq mille volumes, il ne me permettoit jamais de les visiter ; une seule dame

dont il avoit beaucoup affectionné le père et le mari, morts depuis quelques années, avoit seule le privilége qui m'étoit refusé. En un mot, mon oncle étoit avare de ses livres comme d'autres le sont de leur argent.

Aujourd'hui que, depuis trois mois, je suis le propriétaire de son trésor littéraire, il me prend envie de visiter ce riche dépôt des productions de l'esprit humain, comme d'autres vont visiter dans les pays lointains les productions de la nature. Ce voyage d'une nouvelle espèce ne ressemblera pas à beaucoup d'autres : il sera bien moins long, et toutefois plus instructif. Aucun district de

cette contrée n'échappera à mes recherches ; aucun ouvrage ne sortira de la place qu'il occupe, sans avoir subi mon examen, ou celui des personnes qui voudront m'accompagner. C'est une tâche pénible en apparence que je m'impose ; mais je prévois qu'elle me sera agréable, et que si mes jambes et mes bras se lassent quelquefois, je serai intérieurement dédommagé de cette fatigue par la variété des ouvrages que j'aurai à examiner, par la bonne humeur de mes futurs compagnons, et par une foule, sans cesse renaissante, de joyeuses et utiles distractions.

Après avoir pris un déjeûner

liquide, composé avec la poussière aromatique de cette fève qui croît dans les plaines de l'Arabie heureuse, et avec la crême dorée d'une belle génisse, je me mets en route, à travers les appartemens dont la nudité annonçoit que mon oncle avoit long-temps sacrifié les revenus de son Prieuré ; et ceux de son patrimoine, à l'embellissement et à l'augmentation de sa chère bibliothéque. La poussière épaisse dont leur parquet étoit couvert, ainsi que les chaises de jonc, et les armoires de laque, me fit penser un instant aux sables de la Lybie, et la chaleur d'un soleil ardent dont ni persiennes, ni rideaux,

n'interceptaient les rayons, me rappela ce passage de la ligne, si redouté de ceux qui s'y exposent pour la première fois.

Après avoir laissé dans ce désert de longues traces de mes pas, j'arrivai, enfin, à la porte de cette galerie, l'unique objet des visites de mon oncle, et le principe de tout le bonheur qu'il avoit goûté sur la terre. Heureux les bibliophiles, s'ils connoissoient leur bonheur! j'ouvris cette porte avec une sorte de respect religieux, et dans ce moment, il me sembla que l'esprit de mon oncle, après avoir quitté son corps, s'étoit arrêté dans l'enceinte où j'allois pénétrer, et qu'il se présenteroit devant

mes yeux, pour me reprocher l'audace avec laquelle je m'approchois de ce sanctuaire. Cette terreur puérile qui m'avoit saisi à l'improviste, céda heureusement à quelques courtes réflexions; je poussai la porte avec courage, et j'avançai de quelques pas dans la galerie.

Quelle fut ma surprise, lorsque je vis une salle dont la situation sur le jardin, et l'exposition au levant d'hiver, étoient les moindres avantages! parfaitement éclairée par quatre belles croisées dont les rideaux étaient de taffetas bleu céleste, elle avoit encore, au plafond, une large ouverture vitrée et grillée, par laquelle la lumière tomboit éga-

lement sur tous les livres, quelles que fussent la tablette et la partie de ce temple littéraire où ils étaient placés. C'est une bonne pensée, me dis-je, qui a porté mon oncle à éclairer sa bibliothéque de cette manière : quelle peine, en effet, n'aurois-je pas à lire les titres des ouvrages placés dans les entre-deux des croisées, sans le secours de cette lumière verticale ? ne semble-t-il pas que mon oncle ait prévu mon voyage ?

Cette attention de mon oncle à se procurer un jour si favorable pour la visite et la lecture de ses livres, me fit réflechir sur l'exposition qu'il avoit choisie pour sa bibliothéque, et je trou-

vai qu'il n'avoit pas montré moins de sagesse, en la tournant du côté où le soleil se lève au mois de décembre ; en effet, c'étoit le seul point de l'horizon le plus agréable pour lui, et le moins dangereux pour ses livres, n'étant ni trop froid en hiver, ni trop chaud en été, et ni trop sec, ni trop humide. Au nord, il auroit été obligé d'entretenir un grand feu dans sa galerie, pendant l'hiver; au midi, la sécheresse auroit, pendant l'été, porté beaucoup de poussière dans les tablettes; et à l'occident, il auroit eu à craindre, en toute saison, l'humidité qui produit la moisissure soit dans les livres, soit à leur couverture.

CHAPITRE II.

Ornement et Ordonnance de ma Biblothéque.

Trois choses me frappèrent dans cette enceinte où tant de vérités reposent, confondues parmi tant de mensonges, tant de bonnes pensées mêlées à tant de sottises, et où tant de sages discours sont placés sur la ligne de tant d'extravagances; les bustes des grands écrivains, et d'autres grands hommes qui ont protégé les lettres et les arts décoroient la partie supérieure des armoires; ainsi, entre ceux de

Virgile et d'Horace, s'élevoit avec majesté, celui d'Auguste; entre ceux de Racine et de Boileau, se faisoit remarquer celui de Louis XIV.

Au milieu de la salle, mon oncle avoit fait placer un vaste bureau dont chacun des côtés s'inclinoit en forme de pupître. Ce bureau supportoit à sa partie supérieure une belle sphère, et un globe de la même dimension, entre lesquels on voyoit une pyramide de marbre blanc, de trois pieds de hauteur, surmontée d'une boule dorée, au contour de laquelle étoient inscrites ces paroles tirées de l'écriture, *Deus scientiarum Dominus.*

La forme et la disposition des armoires qui contenoient les tablettes n'attirèrent pas moins mon attention que les objets précédens. Elles étoient séparées les unes des autres par de petits pilastres marbrés, de l'ordre corinthien, entre lesquels les livres étoient arrangés sur des tablettes dont l'élévation décroissoit jusqu'à la dernière, dans la proportion de leur volume et de leur format. Ainsi, les atlas et les grands in-folio occupoient les tablettes au niveau du parquet. Au dessus d'eux s'élevoient les in-folio de moindre hauteur, se présentoit ensuite la ligne des in-quarto, après lesquels étoient placés les nombreux in-octavo,

sous la tablette des in-douze, qui étoient dominés jusqu'aux tablettes supérieures, par un nombre incroyable d'in-seize, d'in-dix-huit, d'in-vingt-quatre, et même d'in-trente-deux.

J'admirai la prudence et la sagacité de mon oncle dans cette disposition qui lui donnoit la facilité de saisir sans peine et sans danger, les livres du plus grand volume, comme ceux du moindre; et j'allai jusqu'à la comparer à l'ordre que la providence a observé dans le monde, en mettant les corps les plus pesans à la portée de l'homme, et les plus légers au dessus de lui. Ainsi l'énorme citrouille rampe à nos pieds, et le gland

s'agite suspendu au-dessus de nos têtes.

Un autre ordre ne me causa pas une moins vive satisfaction, par l'avantage que j'en devois retirer. Une large étiquette, attachée ou collée à la corniche de chaque armoire, annonçoit, en gros caractères, le genre et l'espèce des ouvrages placés au-dessous, ainsi que leurs rapports avec les divisions et les subdivisions imaginées par les bibliographes pour l'arrangement ou la classification de toutes sortes d'ouvrages.

Ainsi, je pouvois parcourir d'un coup d'œil toutes les branches et tous les rameaux de la théologie, de la jurisprudence,

de la philosophie, des sciences et des arts, de la littérature, et de l'histoire, c'est-à-dire, tous les objets des connoissances humaines, depuis les plus hautes vérités de la révélation, jusqu'au modeste article du plus obscur journaliste.

Il ne m'appartient point de prononcer sur le fondement et l'exactitude du système d'après lequel mon oncle avoit mis un si bel ordre dans l'arrangement de ses livres : il faut bien qu'il soit fondé sur de bonnes raisons, puisque, malgré l'arbitraire que je crus y remarquer, les savans et les amateurs de livres ne cherchent pas à le remplacer par un autre. Sans chercher à approfon-

dir les principes de la science bibliographique, qui a ses difficultés comme une autre, je dirai seulement que je crois bonnes et utiles toutes ces divisions et subdivisions dont elle se compose, et que sans elles, il seroit bien difficile de classer les ouvrages les plus importans sur telle ou telle matière; je penserois cependant qu'elles peuvent être quelquefois négligées, sans aucun inconvénient, relativement à certains livres qui n'appartiennent à aucune division, préférablement à une autre; tels sont certains recueils de dissertations dont les auteurs ont traité plusieurs sujets.

Puisque j'ai tant fait que de

m'ériger en bibliographe, je ne finirai point ce chapitre sans demander à MM. mes confrères, quelles raisons peuvent les déterminer à placer les livres qui traitent de la bibliographie, et les catalogues composés pour les ventes publiques, dans la subdivision de *l'histoire littéraire*. Qu'a de commun avec l'histoire une simple nomenclature d'ouvrages, un catalogue qui ne renferme que des noms et des dates? Si ce catalogue est raisonné, si c'est celui de M. de Bure, pourquoi ne seroit-il pas compris dans la subdivision de la phylologie? Quant aux autres qui rapportent les prix que les livres ont été vendus, et qui in-

diquent le degré de rareté ou de bonté de telle ou telle édition, je ne les considère que comme des livres de commerce, tels que le tarif des bois de charpente, et les comptes faits de Barrême. Ce sont des guides pour les libraires, et de simples avertissemens pour les amateurs.

Comme je faisois ces réflexions, j'aperçus sur la partie la moins éclairée du bureau, un registre in-folio, relié en parchemin vert : je l'ouvris, et je lus sur la première page : *Catalogue des livres qui composent ma bibliothéque.*

CHAPITRE III.

Catalogue rédigé par mon oncle. Notes littéraires et critiques sur les journaux, et sur quelques ouvrages modernes.

Je me mis à parcourir ce catalogue avec une vive curiosité, tant il me paroissoit que le bon goût et un jugement solide avoient présidé à sa rédaction. Ce n'étoit pas une vaine et aride nomenclature de titres d'ouvrages distribués, d'après le système bibliographique. Mon oncle qui ne plaçoit pas dans ses tablettes un seul volume sans le connoî-

tre, ou sans l'avoir parcouru, avoit écrit sous chaque ouvrage, le jugement qu'il en avoit porté, ou ce que d'autres en avoient dit de bien ou de mal, sans s'asservir toutefois aux critiques dictées par la prévention ou par la haine.

Pour faire connoître l'esprit dans lequel ces notes étoient conçues, et la manière de penser de mon oncle, en fait de littérature, j'en rapporterai quelques-unes relatives à quelques ouvrages modernes, et à plusieurs journaux.

Le Génie du christianisme, par Châteaubriand.

Note. Quand cet auteur aura soi

xante ans, il voudra peut-être, refaire son ouvrage, mais il ne sera plus temps. Quel parti un vieillard qui n'a que de la raison, peut-il tirer de l'ouvrage d'un jeune homme qui n'a que de l'imagination? J'ai ouï dire qu'il en existait un abrégé : à coup sûr, cet abrégé vaut mieux que tout l'ouvrage.

Voyage dans la Troade, par le Chevalier, etc.

Quand on lit l'Iliade d'Homère, il faut avoir ce voyage sous les yeux. C'est en le lisant, que l'on goûte un plaisir inexprimable à parcourir *campos ubi Troja fuit.*

L'Énéide, traduite en vers françois, par M. Delille.

Cette traduction est plus virgilienne, pour ainsi dire, que celle de M. Gaston. On y trouve des morceaux de poésie du plus grand talent, qui luttent avec avantage avec les plus beaux de Virgile. Mais qu'elle distance de cette traduction à celle des Géorgiques, et à l'original ? Si M. Delille n'a pu se surpasser lui-même, qui osera tenter de le surpasser ?

Les Œuvres d'Horace traduites en vers françois, par M. Daru.

Il faut être juste : on chercheroit en vain dans cette

traduction, le génie, l'esprit, la finesse, la délicatesse d'Horace ; mais les contre-sens y sont rares, et je sais gré à l'auteur d'avoir exécuté, comme il l'a fait, une entreprise de si longue haleine, et si pénible, au milieu des occupations les plus incompatibles avec la littérature. Horace est du nombre des intraduisibles.

Le Printems d'un proscrit, par Michaux.

Il y a de belles tirades dans ce poëme descriptif, et des morceaux de sentiment qui vont à l'ame. Mais pourquoi suis-je fatigué, quand j'en ai lu plusieurs pages de suite ? C'est, je

crois, que la versification me semble avoir coûté beaucoup d'efforts à M. Michaux. Le grand art de tout écrivain, consiste à bien cacher la peine qu'il a éprouvée dans la composition. Nous autres lecteurs, nous ne cherchons que le plaisir, pour nous et pour les autres; et l'idée du moindre effort que l'on aura fait pour nous plaire, nous causera une sorte d'affliction, et détruira tout le charme de notre lecture.

Les Œuvres de Rivarol.

Son discours sur l'universalité de la langue françoise, est l'ouvrage d'un homme de génie, d'un homme d'esprit, d'un profond grammairien, et,

d'un excellent écrivain. C'est le seul fondement de sa réputation passée, présente, et à venir.

Bélisaire par Mde. de Genlis.

Cette dame est vraiment infatigable. Encore un roman, après tant d'autres sortis de sa plume féconde ! Bélisaire est un si grand personnage historique, que je ne pardonne point à Marmontel de nous l'avoir représenté comme un pédant philosophe, et encore moins à Mde. de Genlis, d'en avoir fait le Héros d'un roman. Quand cette dame, et les romanciers qui marchent sur ses traces, finiront-ils de dénaturer l'histoire, en imitant la Calprenède et Mlle.

Scudéri? il me semble que c'est ainsi qu'a commencé le règne des fables de la mythologie.

Cours de Littérature, par la Harpe.

Ce grand et bel ouvrage est l'évangile de tous les gens de goût, et de tous les hommes qui font quelque estime de la bonne littérature et de la saine critique. Les huit premiers volumes sont excellens, et incontestablement supérieurs aux suivans. *Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*

La Correspondance du même, avec le Grand-Duc de Russie.

L'indiscrète publication de cette correspondance, dans un

temps où M. de la Harpe pleuroit ses vieux péchés, prouve que sa conversion n'étoit pas très-sincère, et qu'il n'avoit pu résister à la petite gloire qui lui reviendroit d'avoir entretenu l'héritier du plus vaste empire de la terre. Mal apprécier le talent de ses ennemis, rien de plus naturel : mais écrire du mal de ses amis, et le faire imprimer, quand ils ne sont plus, quelle trahison, et quelle lâcheté !

C'en seroit assez, je pense, pour faire connoître le genre d'esprit qu'avoit mon oncle, et le prix que je devois attacher à un catalogue où je pouvois lire un millier de notes de l'espèce de celles que je viens de rapporter ;

cependant, on ne me saura pas mauvais gré, je l'imagine ; si avant de terminer ce chapitre, je transcris celles qu'il avoit faites sur les journaux françois les plus connus. On y verra le ton d'un homme impartial, qui sans autre intérêt que celui de la vérité, rendoit justice à des écrivains avec lesquels il n'avoit rien à démêler.

Le Mercure de France ; jour- littéraire et politique.

Quantum mutatus abillo ! Marmontel, la Harpe, Mallet, Dupan, où êtes vous ?

La gazette de France. Son feuilleton est quelquefois bien fait. Les nouvelles qu'elle annonce sont très-rarement hasar-

dées. Le style en est sage, et la critique toujours raisonnable, et décente. Elle n'a point d'ennemis.

Le Journal de Paris. Volumineuse collection où l'on trouve de tout, la pluie et le beau temps, les nouvelles officielles, de la politique, de la littérature, du bel esprit, des projets, des rêveries, des vues économiques, des notices bien faites, un peu d'érudition, des épigrammes, des anecdotes, et des annonces.

Le Journal de l'Empire. Sous tous les rapports, c'est le premier de tous, c'est-à-dire, le plus agréable, le mieux informé et le plus instructif. Les nouvelles politiques en sont toujours de la plus

fraîche date ; la critique ordinairement bien motivée et toujours piquante ; les discussions sages, profondes et d'un style élégant. C'est le journal des grands, des riches, des lycés, des gens de lettres, et de toute la bonne compagnie françoise et étrangère. Ses ennemis mêmes, ne peuvent s'empêcher de lui rendre justice ; s'ils le déchirent, ce n'est qu'après l'avoir lu et admiré.

Le Publiciste. Il est quelquefois bien instruit des nouvelles étrangères. Rien de piquant, ni dans l'éloge, ni dans la critique : le style en est correct, mais sans chaleur : jamais son feuilleton n'excite mon attention, car il traite presque toujours des su-

jets vagues, avec une fatigante prolixité. L'éclair brille quelquefois dans les dernières colonnes.

Le Courrier de l'Europe. Son rédacteur est un homme d'esprit, et son feuilleton est le plus piquant, et le plus agréable à lire, après celui du Journal de l'empire. La critique en est rarement amère; et M. de Salgues aime mieux souvent ne rien dire d'un ouvrage que d'en dire du mal.

Le Journal des Dames et des Modes. Il n'en est aucun dont le ton et la manière soient plus en opposition avec l'air et le caractère de son auteur. Aussi ce contraste amène-t-il de temps

en temps des réflexions très sensées et très sages, au milieu de tel article consacré à l'annonce des frivolités de la mode. Cette feuille finit toujours par un petit article sur la plus nouvelle mode, lequel est souvent écrit d'une manière originale et plaisante. C'est pour cet article principalement que je m'y suis abonné. Croira-t-on, dans cinquante ans, qu'à la fin d'une épouvantable révolution, l'inconstance et le caprice des modes françoises, fournissoient à un écrivain la matière de huit pages d'impression, cinq fois par mois ?

Les Petites Affiches. Elles sont utiles pour une matinée. Elles tenoient un rang distingué par-

mi les journaux, quand l'abbé Aubert en étoit le rédacteur. Aujourd'hui, c'est le répertoire des charades et des logogryphes.

Je ne ferai aucune réflexion sur ces notes de mon oncle, ne voulant me brouiller avec personne : d'ailleurs, comme il ne les avoit point destinées à voir le jour, je pense qu'elles doivent être respectées par la critique, et que si quelqu'un de MM. les journalistes se donne la peine de lire cet ouvrage, il voudra bien croire qu'en les publiant, je n'ai eu d'autre intention que de faire connoître par ce léger échantillon, l'esprit dans lequel mon oncle avoit rédigé les autres notes qui formoient la moitié de son catalogue.

Si dans la suite de cet ouvrage, je ne parle pas de ces notes, il ne s'ensuit pasque je ne les aie pas parcourues en entier, sans m'asservir toutefois aux opinions littéraires qui les ont dictées; car, quel que soit le respect que j'ai pour la mémoire de mon oncle, sa façon de penser n'a pas toujour été la mienne, et il avoit des préjugés que je n'ai point (1).

(1) Ce n'est que dans le dernier chapitre que le lecteur trouvera un certain nombre de notes relatives à quelques grands ouvrages ou grandes collections de la librairie.

CHAPITRE IV.

Réflexions sur les Bibliothéques. Heureux effets de l'imprimerie, et ses abus.

Après avoir parcouru, avec rapidité, le catalogue de mon oncle, je m'assis auprès d'une croisée, pour donner un libre cours à mes réflexions. « Quelle immense collection de pensées, de jugemens, de raisonnemens vrais, faux, ou opposés ! me dis-je à moi-même. Quel trésor pour quiconque y saura choisir des conseils utiles, et de sages leçons ! Que de princes opulens, combien de nations puissantes, ont

manqué de la précieuse ressource qui m'appartient, et dont je puis disposer, comme bon me semble !

Si je parcours l'histoire ancienne, je ne trouve que deux bibliothéques un peu considérables dont elle fasse mention, savoir : celle d'Osymandias, et celle de Ptolémée, à Alexandrie (1). Sans doute, il y en avoit Athènes, à Corinthe, à Rome ; mais, ou elles n'étoient ouvertes qu'à un petit nombre de personnes, ou elles étoient si peu nombreuses, qu'elles n'ont point été régardées comme dignes d'être

(1) Une partie de cette bibliothéque fut brûlée pendant le siége d'Alexandrie par Jules-César ; et l'autre, dans le 9e. siècle, par les ordres du calife Omar.

célébrées par les historiens, comme les deux premières, dont la seconde surtout devoit renfermer tous les ouvrages qui avoient été publiés dans l'orient et dans la Grèce, depuis un grand nombre de siècles.

Dans les temps modernes, et avant l'invention de l'imprimerie, les monastères étoient devenus les seuls dépôts des ouvrages manuscrits, échappés aux ravages des barbares. Quelques exemplaires des chefs-d'œuvres de l'antiquité, et des œuvres des premiers pères de l'église, étoient un trésor qu'ils conservoient avec le plus grand soin, et dont la communication n'avoit lieu, qu'en faveur des princes, ou des savans du premier

ordre. Eh ! comment les livres n'auroient-il pas été rares, quand les laïcs ne savoient pas lire, et qu'il falloit plusieurs années pour transcrire d'une manière lisible, un certain nombre d'ouvrages nécessaires à l'instruction théologique ? quel temps, quels soins, et quelle somme, la transcription de la bible devoit-elle coûter ; et quelle énorme entreprise, que celle dont se seroit chargé celui qui auroit voulu faire transcrire les livres liturgiques d'un seul diocèse ? ce que l'imprimerie exécute aujourd'hui en un mois, avoit alors besoin du travail d'une, et même de plusieurs années, et ne pouvoit convenir qu'à un fort petit

eurent été imprimés, pourquoi l'imprimerie resta-t-elle la propriété des particuliers? pourquoi ne s'établit-il pas, dans chaque pays, un jury typographique chargé de n'admettre aux honneurs de l'impression, que les ouvrages reconnus nécessaires à l'instruction des peuples, et à la propagation des lumières ? il est vrai, nous n'aurions pas aujourd'hui ces immenses bibliothéques, grossies de tant de livres ou inutiles, ou dangereux, tant de magasins remplis la plupart de sottises, d'impiétés, de scandales imprimés, d'où sortent continuellement l'irréligion, la débauche; mais nous aurions de bons, d'excellens livres, propres

à former l'esprit et le cœur de la jeunesse, et le premier écrivain de mauvais goût, et de mauvaises mœurs, ne pourroit pas s'ériger impudemment en précepteur du genre humain.

Combien n'aurois-je pas gagné, moi-même, à une précaution si sage ! au lieu d'hériter de vingt-cinq mille volumes dont les deux tiers seront en pure perte, pour moi et pour mes enfans, je me serois vu à la mort de mon oncle, propriétaire d'une excellente métairie ; au lieu de livres, j'aurois eu d'abondantes moissons, et j'aurois perdu l'habitude d'écrire, ainsi que la sotte envie de me faire imprimer.

CHAPITRE V.

Choix que je me propose de faire dans ma Bibliothéque, pour en composer une autre beaucoup moins nombreuse.

Il n'importe pas d'avoir beaucoup de livres, a dit je ne sais quel auteur ancien, mais il importe d'en avoir de bons. C'est cette maxime que je me propose de mettre en pratique. Que ferois-je, de ces vingt-cinq mille volumes que je ne pourrois pas lire tous, même quand je vivrois plus d'un siècle ? Combien n'en est-il pas qui n'ont de recommandable que la beauté des

caractères, la finesse du papier, et la richesse de leur reliure ! Ce sont des livres d'ornement ; ils sont trop précieux pour que l'on y touche. Je vous demande pardon, Didot, Bodoni, Baskerville, Ibarra, vos éditions sont trop brillantes pour moi; elles ne conviennent qu'aux princes qui n'ont pas le temps de lire, ou aux particuliers opulens qui n'en ont pas la volonté. Je veux des livres dont je puisse me servir, et jamais je ne pourrai me résoudre à faire usage des vôtres. Pourtant, je vous sais gré de mettre par votre industrie, l'étranger à contribution, en faveur de votre pays ; je vous sais gré de parer l'instruction, pour la faire entrer dans les palais.

Les livres de pur ornement seront donc renvoyés de la place qu'ils occupent dans mes tablettes, pour qu'ils aillent faire l'admiration du libraire Sylvestre, et des amateurs qui fréquentent sa salle de vente (1).

Les livres inutiles sous le rapport des matières qui y sont traitées, ne doivent pas non plus s'attendre à trouver grace devant mes yeux. J'appelle livres inutiles tous ceux, ou qui n'apprennent rien, ou qui n'apprennent que ce que d'autres enseignent beaucoup mieux, ou qui n'offrent que de vains et fri-

(1) Cette salle est tout à-la-fois le mont de piété, et la bourse de la librairie.

voles systêmes, ou, enfin, on ne trouve qu'une doctrine surannée, et sans aucune importance pour le bonheur des peuples et des individus. Ainsi, je suis décidé à proscrire en masse, tous ces vieux commentaires de l'écriture sainte, où l'on cherche à expliquer ce qui est inexplicable, toutes ces théologies bonnes tout au plus pour amuser les vieux docteurs, et que mon oncle même ne lisoit jamais; tous ces ouvrages orthodoxes, ou hétérodoxes, appelés de *controverse*, dont les auteurs ont fait de la réligion chrétienne un champ de bataille où ils se sont foudroyés tour à tour, sans aucun respect pour les charitables préceptes du fils de Dieu; tous

ces traités du droit de la nature, du droit de gens, de droit public, tous ces systèmes de politique, où des écrivains sans mission, sans expérience, sans connoissance ni des hommes ni des choses, prétendent régenter les gouvernemens, constituer les nations, bâtir sur les fondemens les plus incertains *l'édifice social*, et à l'aide de quelques axiomes de leur invention, renverser les vieilles maximes qui ont fait le bonheur d'un peuple, pendant une longue suite de siècles; enfin toutes ces compilations métaphysiques, scientifiques, littéraires, historiques, faites avec des livres, sans discernement,

sans goût, moins capables d'instruire les lecteurs que de les endormir, et plus propres à former des demi-savans, qu'à inspirer l'amour de la science et de la littérature. Quoique les dictionnaires soient au nombre de ces compilations, je ne prétends point les envelopper tous dans la même proscription. Il en est jusqu'à trois que je pourrai conserver.

Mais, c'est surtout pour les livres dangereux que je réserve tous mes anathèmes. J'appelle *livres dangereux*, les livres où les erreurs l'emportent sur les vérités, tous ceux qui ont été composés pour répandre les dogmes pernicieux de l'athéisme, ou qui

sous le masque de la philosophie, n'enseignent aux hommes que le mépris et la haine de la religion de l'évangile.

J'appelle livres dangereux, avec plus de raison, encore, les livres dont les auteurs invitent les peuples à la révolte. Au feu, tous ces artisans de révolution! Il vaut mieux que quelques-uns périssent que toute une nation. *Expedit unum*, etc.

Que dirai-je de cette multitude innombrable de romans, fruits honteux de l'oisiveté, de l'ignorance, du besoin, qui occupent deux cents pages du catalogue de mon oncle ? il en est pourtant quelques-uns, auxquels je ferai grace, soit en fa-

veur du plaisir qu'ils m'ont fait goûter, pendant ma jeunesse; soit à cause des excellens principes de morale, qui y sont contenus. Les romans historiques, qu'en ferons-nous ? en voilà une centaine bien comptée. Je voudrois bien retenir ce qu'ils ont emprunté de l'histoire; mais comment faire ? tout cela est si mêlé avec la fable, si embrouillé, qu'il faudra bien que je me décide à proscrire la vérité que je ne saurois séparer du mensonge.

On conçoit que ma bibliothéque de vingt-cinq mille volumes, après une si sévère épuration, ne sera réduite qu'à un bien petit nombre d'ouvrages.

Peut être, aurai-je de l'indulgence pour quelques compilations, et de pardon en pardon, porterai-je jusqu'à mille, ou douze cents, les volumes dont je veux composer ma bibliothéque particulière, une bibliothéque dont je puisse avoir fait la lecture dans vingt années, à raison de cinquante ou soixante volumes par an.

Encore une observation. Comme je veux pouvoir lire, en me promenant, auprès du feu, et éviter la fatigue du corps, quand j'aurai l'esprit attentif et occupé, les in-folio et les in-quarto, seront transportés dans une salle de vente, pour être livrés aux bibliothéques des savans qui ne

se promenent ni dans la ville, ni à la campagne. Ainsi, les in-octavo seront mes plus gros livres; et peut-être ils ne seront pas moins pleins d'idées, que les plus forts volumes de la Bibliothéque impériale.

CHAPITRE VI.

Je n'ai invité aucun libraire à voyager avec moi : pourquoi? Aucun savant : pourquoi encore ?

AVANT d'entreprendre un voyage aussi important, vous auriez dû, me dira-t-on, vous donner un compagnon. Quand on voyage deux ensemble,

la conversation fait trouver le temps beaucoup plus court. D'ailleurs on s'instruit mieux en se communiquant ses observations l'un à l'autre et si la personne qui nous acccompagne, a des lumières sur les objets que nous voulons visiter, nous ne pouvons que retirer de grands avantages de son entretien.

Je conviens que beaucoup de voyageurs ne sauroient se passer, ou d'un ami ou d'un guide ; et que les voyages ordinaires, ne peuvent être que d'une médiocre utilité pour ceux qui n'ont personne avec qui s'entretenir, personne à consulter. Mais je ne suis pas un voyageur, comme il y en a tant. C'est, pour ainsi dire,

le monde des esprits que j'ai à parcourir, un monde où il y a autant d'opinions que de têtes, et dont la visite exige la plus rigoureuse impartialité.

D'ailleurs, à qui m'adresserois-je, pour faire un choix conforme à mon goût particulier? A des libraires et à des savans? A quels libraires, et à quels savans?

Un libraire ignorant me fera l'éloge des mauvais livres, et critiquera les bons.

Un libraire instruit me conseillera de conserver tout ce qui n'est pas mauvais. Si je suis ces conseils, ma bibliothéque sera augmentée de plus de mille volumes; chose incompatible avec ma résolution.

Un libraire frippon trouvera tout détestable, pour me dégoûter de tout, et s'approprier tout à vil prix.

Un libraire dévot s'extasiera devant tous les livres de théologie, et voudra que je les conserve tous, même, *les méditations* du *moelleux Abelli*.

Un libraire philosophe ne trouvera d'estimables, que la *théologie portative*, *la Cruauté religieuse*, *la Contagion sacrée*, *les idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, *le Système de la nature*, et autres ouvrages de cet acabit. Est-ce, me dira-t-on, qu'il y a des libraires philosophes ? oui, sans doute, et j'en connois quelques-uns qui

voudroient que tous les curés de l'Empire françois, ressemblassent au curé, Jean Meslier, si fameux par son testament.

Un libraire bibliographe m'accusera de sacrilège, si je touche aux éditions des Aldes, des Juntes, des Colinées, des Etiennes, des Elzéviers, et aux livres qui n'offrent ni date, ni nom d'imprimeur, ni nom de lieu.

Un libraire bibliomane proscrira tous les livres dont les exemplaires ne manquent point dans le commerce. « Ce livre est rare, très-rare, introuvable, me dira-t-il; ce seroit un crime que de vous en défaire. -- Mais c'est un livre inutile. -- N'importe, s'il est rare, il est bon, excel-

lent; seroient-ce *les Clavicules de Salomon*, c'est un trésor, à conserver.

Un libraire du Palais Royal, rejettera tout, me dégoûtera de tout, parce qu'il ne verra aucune brochure nouvelle. « Bah! dira-t-il, ce sont de vieux livres; cela ne se lit plus; vendez toute cette bibliothéque, et venez chez moi, faire emplète des nouveautés qui ont paru, depuis un mois. Il en a paru cinquante dont les journalistes ont dit du bien. Vous saurez, Monsieur, que nous n'avons plus d'autre bibliographie que celle des journaux. Dès qu'un journaliste a parlé, nous devons ou admirer, ou nous taire, ou acheter la bro-

chure nouvelle, ou la laisser chez l'imprimeur.

Un libraire du Boulevard ou du Panorama, ne jugera du mérite des ouvrages que par leur reliure, il ne les ouvrira point pour en lire le titre. Il examinera la qualité du papier, et voudra savoir si c'est du papier vélin, ou du papier de Hollande, ou du papier fin, ou du papier commun. — Gardez ce livre, Monsieur, me dira-t-il, il est imprimé sur du papier vélin, satiné, et relié par Bozérian. — Je ne le connois point. — Que cela ne vous surprenne, l'auteur ne l'a fait

(1) Il faut se souvenir que c'est un libraire du palais royal qui parle.

imprimer que pour ses amis — J'aime les livres qui sont entre les mains de tout le monde ; ce qui prouve leur bonté et leur utilité. Quant aux reliures, je n'en suis nullement curieux, il ne m'en faut que de modestes et de solides. Que me parlez vous de Bozérian dont l'art ne considère un ouvrage de l'esprit que comme la matière brute sur laquelle il peut s'exercer?

Je me trouverois donc, avec ces Messieurs, dans la fâcheuse position du bonhomme des fables de la Fontaine, à qui ses deux maîtresses arrachèrent tous les cheveux, parce que la jeune faisoit la guerre aux blancs, et la vieille aux noirs.

Je passe aux savans.

CHAPITRE VII.

Mes raisons pour refuser la compagnie et les conseils des savans.

MESSIEURS les savans sont assurément très respectables, et nulle société n'est plus instructive que la leur, si elle n'est pas la plus amusante. Cependant, je me garderai bien de voyager avec eux, soit en France, soit dans l'étranger, encore moins, autour de ma bibliothéque. J'ai trop d'amour-propre, et je suis trop petit, pour entretenir des liaisons un peu étroites, avec des hommes qui m'accableroient

sans cesse de leur supériorité, et me feroient souvenir à chaque instant de ma foiblesse. D'ailleurs, si Messieurs les libraires ont leurs préjugés, il faut bien que les savans, comme membres de la même famille, aient aussi leurs préventions, et que les ouvrages qui traitent de la science dans laquelle ils excellent, aient la prééminence sur tous les autres.

Ainsi, un mathématicien, un astronome me conseilleront de garder tous les livres d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de trigonométrie, de mécanique, de statique, d'hydrostatique, d'hydraulique, d'astronomie. Si je leur demande grace

pour des livres de littérature, ils me demanderont ce qu'ils prouvent.

Un théologien ne verra que la Bible, et les livres qui servent à l'expliquer, et prononcera contre tous les autres l'absurde anathème d'Omar contre les livres de la bibliothèque d'Alexandrie. En vain m'efforcerois-je de leur faire entendre raison au sujet du *Télémaque*, comme étant l'ouvrage d'un illustre archevêque; il me dira que cet archevêque a profané le caractère épiscopal, en composant un livre où l'on trouve des peintures si vives de l'amour, et des descriptions si capables d'enflammer l'imagination des jeunes

gens. Si *le Télémaque* n'est pas épargné, à quelle destinée mes autres livres doivent-ils s'attendre! Si je leur réponds que Sanchez s'est permis dans son traité *de matrimonio*, de bien autres libertés que le vertueux Fénélon, il me répliquera que les détails les moins chastes de ce docteur, sont respectables par leurs rapports avec un sacrement.

Un jurisconsulte, un publiciste voudroit que tous les livres de droit romain, comme les Institutes de Justinien, les Pandectes, le Codex, le Digeste, Dumoulin, Cujas, Barthole, les collections des arrêts, des ordonnances, des coutumes, conti-

nuent de fatiguer de leur poids énorme mes fragiles tablettes et les piliers qui les soutiennent.

« Ah ! messieurs, leur dirois-je, s'il faut que je laisse ici cette masse de lois et de jugemens, à côté de tous les in-folio théologiques, dont les pareils tapissent les murs des deux premières salles de la Bibliothéque impériale (1), donnez-moi le courage et le temps de les lire, surtout garantissez-moi la solidité de ma maison et la force de ce plancher. Que vous êtes bon, vont-ils me répondre avec un sourire amer, que vous êtes bon d'écouter ce théolo-

(1) Il y a 300 pieds cubes de livres de théologie, à la bibliothéque impériale.

gien qui ne voit rien au-dessus des pères et des conciles ! tous ces auteurs de jurisprudence, tous ces savans légistes, sont les vrais soutiens de la société.

Un philosophe idéologue n'admirera que les traités de métaphysique, les plus obscurs lui conviendront le mieux,

Un philosophe incrédule voudra que tout cède la place aux œuvres de Voltaire, de J. J. Rousseau, de Fréret, d'Helvétius, de Diderot, de Boulanger, de Raynal, etc. Tout en me vantant la tolérance, il condamnera tous les théologiens au feu, tous les jurisconsultes à l'épicier, excepté néanmoins les publicistes qui ne reconnois-

sent d'autre droit légitime que celui de la nature.

Il en sera de même des médecins, des chimistes, des botanistes, des naturalistes, des moralistes, des physiciens qui, tous chercheront à exciter mon intérêt, mon admiration pour les ouvrages anciens et modernes, composés sur la science ou l'art dont ils font profession, et ne feront grace qu'aux écrits littéraires et historiques où ils pensent trouver des traits relatifs à leur genre d'érudition; ainsi, un minéralogiste m'abandonnera l'Iliade, parce qu'un de ses confrères a fait un traité sur la minéralogie d'Homère; et un médecin supportera la lit-

térature grecque, parce qu'Hippocrate a écrit dans cette langue.

Eh bien! me dira-t-on maintenant, vous serez plus heureux avec un homme de lettres. Ces messieurs sont ordinairement fort traitables; ils ont du goût, de l'instruction, et le champ qu'ils cultivent ne produit pas seulement des fleurs, mais encore de bons fruits dont les sciences et les arts pourroient s'enorgueillir.

Un homme de lettres! ce titre est bien vague, et ne présente pas à l'esprit une idée nette du genre de composition auquel se livrent les hommes qui se le donnent, ou auxquels on l'accorde.

Si j'ouvre le catalogue de

mon oncle à la division de la littérature, j'y trouve une douzaine de subdivisions. Ainsi, j'aurois à choisir entre plus de douze individus dont ni les goûts, ni les talens, ni l'objet de leurs occupations ne sont les mêmes. Il me faudroit opter entre un poëte et un prosateur; entre un grammairien et un romancier; entre celui qui travaille d'imagination, et celui qui exerce l'humble métier de traducteur; entre celui qui rassemble ses propres idées, et celui qui recueille les pensées des autres; entre le polygraphe qui embrasse toutes sortes de sujets, et celui qui n'en approfondit

Celui qui ne se livre qu'à l'étude de la géographie an-

qu'un seul ; entre le rhéteur qui expose froidement les préceptes de l'éloquence, et l'orateur qui les met en pratique avec autant de chaleur que d'exactitude. Quel métier ! quelle peine je mettrois à la place du plaisir que je veux me procurer ! car, tous ces messieurs, grammairiens, rhéteurs, orateurs, romanciers, poëtes, compilateurs, traducteurs, etc., n'estimeront que les ouvrages de littérature, et parmi ces derniers, que ceux qui se trouveront en harmonie avec leurs talens et leur goût particulier.

Si je passe aux historiens, quel sera encore mon embarras pour choisir un guide parmi eux !

cienne, ne m'entretiendra que de Strabon, de Ptolémée, d'Etienne de Bizance, et des petits géographes, dont la collection est si rare et si coûteuse (1).

L'émule de Mentelle ne me vantera que la géographie moderne comparée avec l'ancienne, et la savante compilation de Malte-Brun sera pour lui le seul répertoire utile et nécessaire de toutes les bonnes notions géographiques; un autre me vantera Guthrie, un autre Pinkerton, laquelle de ces trois géographies devrai-je choisir ?

Un autre n'admettra au nom-

(1) Cette collection, en quatre volumes in-8., est presque introuvable en France, et coûte au moins 200 fr.

bre des bons historiens que ceux qui ont rapporté les événemens rivés chez les Grecs et chez les Romains ; et tous les faits de l'histoire moderne, leur paroîtront indignes de l'attention de la postérité.

Un autre, au contraire, dédaignant Hérodote, Thucydide, Xénophon, Denys d'Halycarnasse, Diodore de Sicile, Tite-Live, Saluste, Tacite, ne voudra conserver que les histoires des siècles écoulés depuis Jesus-Christ, et l'énorme *Bizantine* devra rester immobile avec ses trente-neuf volumes in-folio, à la tablette du rez-de-chaussée, qu'elle fatigue depuis quarante ans.

Un autre, enfin, ou donner

la préférence aux histoires particulières, aux vies des hommes illustres, aux mémoires particuliers, ou aux voyages modernes, sans en excepter ceux de Jean Struys et de Paul Lucas.

Que dois-je donc faire dans un tel embarras, et quel parti plus sage ai-je à prendre, que de m'en rapporter à mon goût et à mes connoissances personnelles, que de voyager seul? Il pourra, sans doute, arriver que je me trompe quelquefois dans le choix que je ferai; mais qu'importe? si les livres que je conserverai me conviennent, me plaisent, peuvent m'instruire, qui aura droit de se plaindre de la préférence que je leur aurai donnée?

CHAPITRE VII.

Le trésor. La lettre embarrassante. Solution imprévue.

SATISFAIT de ces réflexions, je me levai de dessus un vieux fauteuil de maroquin, sur lequel mon oncle avoit coutume de passer la plus grande partie de ses journées. Comme je m'appuyois un peu fortement sur ses deux bras, le poids de mon corps en fit rompre un des pieds, qui étoit fendu et vermoulu ; il tomba, et m'entraîna dans sa chute. Quelle fut ma surprise, lorsqu'en me relevant, j'aper

çus un petit tiroir pratiqué sur l'un des côtés du fauteuil, qui n'étoit couvert que d'un morceau de maroquin! N'ayant point de clef pour l'ouvrir, j'en forçai la serrure avec l'extrémité d'un couteau; je le tirai dans toute sa longueur, et j'y trouvai dix rouleaux qui contenoient chacun cinquante doubles louis. A la vue de ce trésor, j'oubliai presque le voyage que j'avois entrepris, et déjà je retournai sur mes pas, lorsqu'il me prit envie d'ôter le tiroir de sa place. Je fus bien inspiré; car je ne vis pas, sans un transport de joie, que le fauteuil étoit une espèce de coffre, dans la vaste capacité duquel mon oncle avoit

enfermé beaucoup d'effets précieux, et une forte liasse de contrats de rente. Le premier papier, savoir celui qui recouvroit les autres, étoit une lettre à mon adresse ; je la lus avec une sorte d'avidité ; elle étoit ainsi conçue :

« Je vous donne, mon cher neveu, tout ce qui est contenu dans ce fauteuil, à condition que vous conserverez ma bibliothéque, telle qu'elle est. C'est un dédommagement de ce que vous perdrez, en vous conformant à ma volonté. »

Cette lettre eut bientôt calmé le transport de la joie que ma découverte m'avoit inspirée. Quoi donc, me dis-je à moi-

même, il faudra que je conserve cette immense bibliothéque, tant de livres dont je ne puis faire aucun usage! ô mon oncle, mon oncle, pourquoi ne vouliez-vous pas, de votre vivant, me permettre d'y entrer, et exigez-vous de moi, qu'après votre mort, je l'aie sans cesse devant les yeux?

Agité de diverses pensées, je me promenai dans la galerie, et tâchai de trouver une explication à cette désagréable lettre. D'une part, le respect et la reconnoissance m'imposoient l'obligation de me conformer à l'ordre qu'elle contenoit; de l'autre, les embarras que la conservation de ma bi-

bliotéhque me feroient éprouver, et le surcroît de dépenses auquel elle donneroit lieu, me portoient à passer outre, et à suivre ma première résolution. J'aurois bien voulu, dans cette fatiguante perplexité, rencontrer un *mezzo termine*, qui conciliât mes intérêts, avec les intentions de mon oncle; mais rien ne se présentoit à mon esprit, et déjà je désespérois de trouver une solution satisfaisante, lorsque je fus tout à coup frappé d'un trait de lumière qui dissipa mes doutes, et calma mon agitation.

La lettre de mon oncle est toute conditionnelle, me dis-je à moi même. Il dépend de

moi de ne faire aucune usage du trésor que j'ai trouvé. A cette condition, je peux disposer de sa bibliothéque. Eh bien! je n'y toucherai pas ; il restera à la place d'où je l'ai tiré ; et du moins, j'aurai la satisfaction de faire mon choix, et de continuer mon voyage. La vente des livres que j'aurai rejetés, me dédommagera du sommeil de mon or, ainsi que la rente des contrats que, sans doute, il m'est bien permis de recevoir.

C'est ainsi que tous les voyageurs rencontrent des obstacles imprévus : mais avec de la présence d'esprit et du courage, il n'en est presque aucun qu'ils ne puissent surmonter. Peut-

être beaucoup d'autres se présenteront encore à moi dans mes excursions bibliographiques; mais il me suffit de les prévoir, soit pour les vaincre, soit pour les éluder.

CHAPITRE VIII.

Les livres de Théologie. Eloge de la Bible.

La théologie est la science de la religion; c'est pourquoi on a placé tous les livres qui en traitent, bons et mauvais, religieux et impies, orthodoxes et hérétiques, à la tête des bibliothéques. Ce mélange est assuré-

ment bien arbitraire, et bien opposé aux règles du goût. Quelle nécessité y a-t-il de comprendre dans la même famille, les écrivains les plus opposés dans leur croyance ; des livres divins et des livres affreux dépôts de tout ce que l'impiété a produit de blasphêmes dans tous les siècles ? La bible auprès du Coran, les traités de l'existence de Dieu, sur la même tablette que les ouvrages de Spinoza, de Vanini, etc., quelle absurdité !

La Bible. Les Bibles.

Voici le livre par excellence, auquel nul autre ne peut être

comparé. Qui a pu produire un tel ouvrage, si ce n'est Dieu lui-même ? Quelle noble et touchante simplicité dans les récits de Moïse ! Quelle magnificence d'idées et d'images dans les psaumes ! Quelle élévation, quelle sublimité de pensées et de style dans les prophéties ! Et dans l'Évangile, quelle morale, quelle sagesse, quelles admirables leçons de toutes les vertus ! Quelle législation toute divine, capable de faire régner sur la terre tout le bonheur du du Ciel !

Ce livre céleste, je le conserverai comme le plus précieux de tous les trésors ; je le lirai

sans cesse pour devenir meilleur et plus heureux.

De toutes les versions de ce livre étonnant, *la Vulgate* qui est de St.-Jérôme, est celle que je dois préférer à toutes les autres, comme étant consacrée par l'autorité et l'adoption de l'église catholique. C'est la belle édition de Vitré, in-quarto, qui restera dansmes tablettes, pour le texte original ; ainsi que l'excellente traduction française du savant et vertueux M. de Saci, en trois volumes in-quarto, sans notes.

Quant aux autres *Bibles*, connues sous le nom de bibles de Mayence, d'Anvers, de Louvain, de Bruxelles, de Cologne,

de Mortier, d Osterwald; de polyglottes de Valton, de Lejeai, de Ximenès, ainsi que toutes celles qui ont été traduites en langues étrangères, je les livrerai à MM. Debure, pour qu'ils en rendent compte dans le catalogue raisonné que je les prierai de faire de tous les bons livres que je destine à être vendus publiquement.

Les Pères de l'Église.

J'avance de quelques pas, et je me trouve devant les tablettes qui supportent les ouvrages de ces vénérables docteurs de l'antiquité ecclésiastique, appelés pères de l'église, et que l'on

distingue en pères de l'église grecque, et en pères de l'église latine.

Parmi les premiers, je remarque St. Irénée, Origène, St. Clément d'Alexandrie, St. Grégoire de Naziance, St. Athanase, St. Chrisostôme, que son éloquence fit surnommer la *bouche* d'or, St. Basile, etc.

Parmi les seconds, Tertullien, St. Jérôme, Saint Grégoire le Grand, St. Anselme, St. Ambroise, St. Augustin, un des plus beaux génies qui aient existé, St. Bernard, l'ornement de son siècle, etc.

Tous ces écrivains sont décorés du beau titre de *pères de l'église*, parce qu'ils ont puis-

samment contribué par leur doctrine et leur éloquence, à la propagation de l'évangile, et au maintien des dogmes et de la morale du christianisme. C'est encore, et ce sera toujours dans leurs ouvrages, que les orateurs chrétiens devront puiser, comme dans les sources les plus pures et les plus fécondes, l'art d'instruire, de convaincre, de toucher, de persuader les hommes.

Les meilleures éditions de ces ouvrages, si respectables par leur antiquité et leur utilité, sont celles qui ont été données par les bénédictins de la congrégation de St.-Maur. Elles sont toutes rassemblées dans ma

bibliothéque. Je voudrois bien les y laisser comme de beaux monumens de la typographie française ; et il ne faut rien de moins que la ferme résolution que j'ai prise contre les in-folio, pour me déterminer à m'en défaire. Cependant, je ferai un choix, mais parmi les traductions françaises de quelques ouvrages des pères, les plus instructifs et les plus éloquens.

Ainsi, je garderai l'*Apologétique* de Tertullien, comme un excellent modèle de raisonnement, et comme une preuve sans réplique de cette puissance supérieure qui présidoit à l'établissement du christianisme ; *les Sermons de St.-Chrisostôme*,

traduits par l'abbé Auger, en quatre volumes in-octavo, remplis d'une éloquence, tout à-la-fois, simple, noble, touchante et paternelle ; *la Cité de Dieu* de St. Augustin, en deux volumes in-octavo, ouvrage précieux, sous le rapport de l'histoire ; *les Soliloques*, du même, parce qu'ils sont tendres, affectueux, et qu'ils sont la véritable expression d'un cœur qui n'aime Dieu que pour lui-même ; enfin les *Lettres de St. Jérôme*, aussi instructives que touchantes.

A la suite de cette vaste collection des pères grecs et latins, je vois avec plaisir celle des œuvres de l'immortel Bos-

suet, en vingt volumes in-quarto, De ce tout recueil, je me réserve l'*Exposition de la doctrine catholique*, petit ouvrage infiniment estimable pour la méthode et la clarté qui y régnent ; *l'Histoire des variations des églises protestantes*, parce qu'elle vaut mieux, pour affermir un catholique dans sa foi, que toutes les controverses des théologiens ; *les Oraisons funèbres*, au-dessus de tout éloge ; enfin, le *Discours sur l'histoire universelle*, ouvrage unique, et le désespoir de tous ceux qui voudront l'imiter. Comme tous ces ouvrages ont été imprimés à part, je les acheterai après avoir vendu la collection où ils sont rassemblés,

si toutefois je ne les trouve point dans la division à laquelle ils appartiennent.

Les Prédicateurs et les Auteurs ascétiques.

Dieu ! quelle multitude innombrable de sermonaires ! Depuis les Menote, les Maillard et les Barrelete, ces Scarrons de la chaire, jusqu'à M. de Beauvais, ancien évêque de Sénez, mon oncle, a rassemblé tous les orateurs chrétiens. Comment pourrai-je me reconnoître dans ce dédale ? Comment pourrai-je y choisir les sermons qui me conviennent? Je redouble d'attention ; je par-

cours plusieurs fois des yeux la même tablette ; je me baisse, je me redresse, je monte, je descends, je remonte encore. Pourquoi, mon oncle qui a mis un si bel ordre dans l'arrangement de ses autres livres, n'en-a-t-il mis aucun dans celui des sermons ? Comme je me faisois cette question, j'aperçu au-dessous de la grande étiquette indicative de la subdivision, une petite étiquette indicative du siècle où avoient été prêchés tous ces sermons. A chaque entre-deux de colonne, il y en avoit une. La première portoit ces mots : *sermons du seizième siècle* ; la seconde, *sermons du dix-septième siècle* ; la troisième,

sermons du dix-huitième siècle.

Je passai rapidement sur les orateurs du seizième siècle, espèce de baladins qui, presque tous, ont traduit leurs mauvais sermons en un mauvais latin après les avoir prononcés dans un mauvais français. Dans cette foule ignoble, il faut pourtant distinguer le père de Lingendes, vrai phénomène pour le temps où il vivoit, quoiqu'il ait eu aussi la manie de traduire son vieux français en latin.

L'éloquence de la chaire commence vers le milieu du dix-septième siècle, à prendre un caractère plus sérieux et plus noble. Le père *Lejeune* dont les discours sont encore recher-

760689 A

chés, annonçoit une sorte de révolution dans l'art de l'éloquence chrétienne, et se présentoit comme un modèle. *Cheminais*, quelques années après, plaisoit également aux hommes instruits, et aux gens de goût; mais *Bourdaloue* parut avec majesté; et l'on peut dire de lui, pour l'éloquence chrétienne, ce que Boileau a dit de Malherbe pour la poésie:

Enfin Malherbe vint.

Chez les protestans, brilloient d'un éclat différent, Tillotson en Angleterre, et Saurin en Hollande; deux orateurs de génie qui parlent moins au cœur qu'à l'esprit.

Maisquels noms je lis sur les tablettes du dix-huitième siècle! Massillon, Clément, le père Neuf-Ville, Latour-Dupin, le père Élysée, l'abbé Poule, Cambacérès, de Beauvais, excitent tour à tour mon attention. Dans cette abondance de trésors oratoires, je cherche le prédicateur qui a su le mieux plaire, convaincre et toucher; le prédicateur qui a le mieux connu le monde et le cœur humain, et qui a possédé, au plus haut degré, le talent d'embellir des graces de la plus parfaite élocution, l'austérité de la morale évangélique; mes regards se portent sur Massillon, et j'inscris sur mon catalogue les *ser-*

mons de Massillon, en quinze volumes in-douze ; édition de 1745.

A la suite des prédicateurs, sont placés les ascétiques, sorte d'écrivains qui tiennent le milieu entre les théologiens et les orateurs. Qui pourra nombrer leurs ouvrages? Qui pourra seulement dire leurs noms? Il en est pourtant quelques-uns qui méritent d'être conservés, à cause de leur utilité ; mais, où les trouver ?

Je passe devant le *Château de l'ame* de Sainte-Thérèse, et devant l'*Échelle sainte de Saint-Jean Climaque ; la Cité mystique de Dieu*, de Marie d'Agreda ne sauroient m'arrêter ; je souris à l'aspect des œuvres

d'Antoinette Bourignon ; ce vaste répertoire de visions et de sottises religieuses; ni la tendre Guyon , ni l'amante du Sacré Cœur , Marie à la Coque, ne fixent mes regards et mon choix. Drexelius, Alléaume, Sègneri, Griffet , Croizet , Berthier , Beaudran auteurs estimés, c'est avec regret que je vous laisse à la place que vous occupez.

Quel est ce petit livre qui se cache parmi les volumineuses collections ? Il faut l'ouvrir ; c'est peut-être un trésor. J'ai lu ; c'est l'*imitation de J.-Ch.* Oh ! celui-là , c'est auprès de l'évangile que je le veux placer, comme le plus bel ouvrage qui soit sorti de la main des hommes.

L'*Introduction à la vie dévote*, par St.-François-de-Sales, me plaît infiniment; j'aime le style simple, naïf, affectueux de ce grand évêque de Genêve. *Les Lettres spirituelles* de Fénélon, *les Élévations sur les psaumes* par Bossuet, me feront passer d'heureux momens, quand, fatigué du bruit et du tumulte, je me serai retiré dans le secret de mon cabinet. J'y ajouterai *les Pensées de Pascal*, dont chacune pourroit être la matière d'un volume. Il semble que mon oncle ait voulu m'épargner la peine des recherches; car tous ces ouvrages sont à la suite les uns des autres.

CHAPITRE IX.

Livres de Droit.

APRÈS les livres sur la religion, il me semble que je devrois rencontrer ceux qui traitent de la morale, parce que ces deux choses sont tellement inséparables, que l'on peut dire qu'il n'est aucune religion sans morale, ni aucune morale sans religion. Mais, MM. les bibliographes en ont jugé autrement, et ils ont intercalé, sans façon, les livres de jurisprudence entre les livres de théologie et de morale ; comme si la jurisprudence, soit naturelle, soit positive, n'étoit pas une consé

quence des principes de la morale.

Mon oncle n'ignoroit pas cela; mais il a voulu se conformer à un vieux système, tout défectueux qu'il soit, de peur d'avoir une innovation à se reprocher. Il ne les aimoit pas, les innovations, il répétoit souvent ces paroles de Vincent de Lérins; *nihil innovetur, nisi quod traditum est.* Ainsi donc, il me faut parcourir le vaste champ de la jurisprudence, depuis les lois de Lycurgue, jusqu'au *Code Napoléon.* J'ai, il est vrai, une très-petite moisson à y faire; mais, il faut savoir un peu de tout, ou plutôt il est bon de montrer

que l'on a retenu quelques titres d'ouvrages; cela donne toujours dans le monde un peu d'importance, et persuade quelquefois, aux personnes qui ne nous ont jamais vus, que nous sommes fournis d'une assez bonne dose d'érudition.

Dans le nombre des livres de droit que mon oncle a rassemblés, je distingue, comme les premiers en rang, ceux qui traitent du droit naturel. Celui de *Puffendorf, sur le droit de la nature et des gens*, attire le premier mon attention. J'en parcours quelques pages, et je le renvoye, comme bon à être consulté, aux diplomates, et aux étudians en droit public,

ainsi que *le Droit de la guerre et de la paix*, du savant Grotius.

Ces deux ouvrages sont excellens, mais ils ne conviennent malheureusement qu'à ceux qui ne lisent jamais, ou à ceux dont l'intérêt et l'ambition doivent les éloigner de la pratique des maximes qui les condamnent.

J'avance, et je lis : *Droits de l'homme ; De la législation naturelle ; Principes du droit de la nature ; De la nature et de ses lois ; Traité philosophique des lois naturelles ; De la balance naturelle*, et beaucoup d'autres titres semblables. Livres inutiles, et souvent dangereux ; inutiles, parce que les princes ne les lisent jamais ; dan-

gereux, parce que les particuliers y peuvent puiser des idées d'une indépendance voisine de la sédition.

J'arrive au droit public, branche du droit positif. Presque tous les livres que contiennent les tablettes qui lui sont consacrées, sont des in-folio, ou des in-quarto, remplis des traités de paix qui ont eu lieu entre les souverains de l'Europe et des commentaires que les publicistes ont faits sur ces traités. D'autres renferment les négociations qui ont précédé et amené la conclusion de ces engagemens, violés souvent aussitôt que contractés. Pourquoi nommer les auteurs et commentateurs de ces vastes

et fastidieuses compilations, les Rousset, les Dumont, les Lamberti, les Robinet? Et toi, laborieux Mably, m'offriras-tu un volume que je puisse détacher des quinze qui composent la collection de tes ouvrages? Tu me présentes les *Entretiens de Phocion*; je les accepte avec reconnoissance. Ils sont instructifs, et bien écrits.

Dans la même catégorie se trouvent comprises toutes les constitutions possibles; les constitutions angloises, les constitutions germaniques, les constitutions américaines, les constitutions françoises, et tous les livres qui les établissent, les prouvent, les commentent, les

modifient, les attaquent, et qui n'ont pas procuré une once de bonheur aux nations.

Si je n'ai pas parlé de la jurisprudence en général, c'est que je n'ai vu que peu de livres intéressans sur cette matière, et qu'il n'est que deux ouvrages que je crois mériter une distinction particulière; savoir: l'*Esprit des lois*, par Montesquieu, en quatre volumes in-douze, et le *Traité de la législation*, traduit de l'Italien de Filangiéri en françois, en sept volumes in-octavo. La célébrité du premier, et l'estime générale qu'il a méritée, par sa profondeur et l'immense érudition qu'il suppose, me déterminent à le garder. D'ailleurs,

un françois doit s'empresser d'orner sa bibliothéque d'un ouvrage françois qui fait autorité chez les étrangers.

Quant à la science de la *législation* de Filangiéri, je la placerai à côté de l'esprit des lois, comme en étant le meilleur commentaire.

Les discours du grand d'*Aguesseau* qui l'avoisinent, sont dignes d'être lus et relus, ainsi que l'excellent *Traité* de Camus *sur la profession d'avocat.* Quoiqu'ils appartiennent plutôt à la subdivision de l'éloquence, je pense qu'ayant pour objet principal la science des lois, je ferai bien de les faire entrer dans la division de la jurisprudence.

Zoroastre, Confucius et Ma-

homet : par M. de Pastoret ; ouvrages sur la législation, en particulier, ainsi que *Moïse considéré comme législateur*, du même auteur, seront réunis aux précédens, comme renfermant d'excellentes applications des principes généraux du droit, et des développemens neufs et excellens de ces mêmes principes. D'ailleurs, ces deux ouvrages ne formant que deux volumes in-octavo, ne peuvent nuire en aucune manière, par leur volume, à leur utilité.

Le droit romain a commencé par les lois des douze tables, qui durent leur origine aux lois de la Grèce, et surtout d'Athènes. D'autres lois interprétatives

de cette courte législation, où furent portées ensuite, soit par le sénat de Rome, soit par les Empereurs, ou naquirent du mélange de la jurisprudence romaine, avec celle des nations étrangères, qui étoit, ou écrite, ou coutumière. L'Empereur Justinien fit composer, par les plus habiles jurisconsultes de ses états, un recueil de toutes ces lois, ou décisions qui, sous le nom *d'Instituts ou Institutes*, fut envoyé à tous les tribunaux de l'Empire, pour leur servir de règle dans leurs jugemens. Ce sont ces *Institutes* traduites en français, en six volumes in-douze, qui renferment toute l'essence du droit romain, ainsi

que le *Code Napoléon* renferme aujourd'hui toute la substance du droit françois.

Comme il m'est indispensable de conserver ce dernier Code, il m'est important d'inscrire sur mon catalogue le premier dont il tire sa source, et auquel il doit ses plus sages dispositions.

Je remarque plusieurs excellens commentaires du droit romain, dont plusieurs sont adaptés au droit françois, ou écrit, ou coutumier. Dans ce nombre, je distingue et je garde *les œuvres de Pothier* en ving-huit volumes in-douze, qui sont pour notre ancienne jurisprudence, ce que sont pour la nouvelle, les huit volumes in-octavo de

M. Locré, secrétaire du conseil d'état.

Je n'ai jamais eu de procès, mais je puis en avoir un jour quelqu'un à soutenir; il me sera alors avantageux de connoître la marche de la justice, et de savoir ce que j'aurai à payer, dans le cas où je serois condamné. Le Code de *Procédure civile* apprend tout cela; je ne dois donc pas le séparer du Code Napoléon. J'en dis autant du *Code de Commerce*, parce qu'il peut arriver que je sois dans le cas de poursuivre un marchand auprès du tribunal qui connoît des affaires commerciales.

Que me reste-t-il à dire du droit françois, après avoir parlé

de ces trois Codes qui ont tout remplacé, et devant lesquels ont disparu ces lois et ces coutumes qui surchargent mes tablettes et fatiguent ma maison?

Je me reprends; depuis *les entretiens de Phocion*, un vol. in-douze, jusqu'au *Code de commerce*, le nombre des ouvrages dont je veux composer ma division de jurisprudence, forme un total de soixante-deux volumes. C'est fort honnête. Il ne m'en faudroit pas tant pour devenir un excellent procureur.

CHAPITRE X.

Réflexions sur les Législateurs et sur les Lois.

Il est temps que je me repose, après la longue carrière que j'ai déjà parcourue dans ce monde des esprits. Il me vient quelques réflexions que je ne veux pas laisser échapper. Eh! pourquoi ne ferois-je pas un peu le jurisconsulte, le publiciste, ou le philosophe? Quelle matière à rêveries que cette immense multitude de lois que les hommes ont faites pour gouverner les hommes, et pour suppléer à l'insuffisance de cette

loi naturelle, si ancienne, si générale et si claire!

Depuis Moïse, le législateur des Hébreux, jusqu'à Napoléon, le législateur des François et de l'Europe, que de préceptes! que de défenses! que de menaces! et toujours que de coupables! Le genre humain n'est donc qu'une grande troupe d'esclaves contre lesquels il faut joujours avoir la baguette levée!

Voyez le peuple Hébreu, toujours averti, toujours menacé, toujours châtié, il revient toujours à ses égaremens, à ses crimes. Il faut que le législateur soit toujours là, pour lui montrer des punitions.

Voyez les Athéniens après la

mort de Solon, toujours agités par les factions, toujours ingrats, toujours injustes; ils bannissent Aristide, et font mourir Socrate. Dracon leur avoit donné des lois sanguinaires, et ils ne les avoient point observées; Solon leur en donna de douces et de sages, et ils ne devinrent pas meilleurs.

Je ne parle pas de la législation de Lycurgue, qui séparoit Sparte de tous les peuples de la terre. D'ailleurs, les lois de ce grand homme eurent aussi leur décadence, et le monarque qui, plus zélé que prudent, voulut les rétablir, fut le premier exemple d'un roi jugé et condamné à mort par ses sujets.

Après que les lois les plus sages de la Grèce eurent été gravées à Rome sur douze tables d'airain, les Romains ne furent pas plus vertueux qu'auparavant. De grands exemples de vertu avoient déjà illustré la république romaine; et l'inflexible sévérité de Caton le censeur, fit plus dans la suite pour ralentir le torrent de la corruption, que ces lois grecques exposées dans la place publique, à la vue de tous les citoyens. Ce sont donc les mœurs d'un peuple qui donnent de la force à ses lois, et non ses lois qui lui donnent des mœurs. *Quid sine moribus, leges vanæ proficiunt?* HORAT.

Justinien, après une longue suite d'empereurs, entreprit de rallier, sous la même législation, les peuples de son vaste empire; mais ses institutions furent plus admirées qu'observées; elles ne prévinrent aucune révolution, et le torrent des mauvaises mœurs, des injustices, et des délits publics et particuliers, ne perdit rien de sa force et de sa rapidité.

En France, que de lois depuis Charlemagne jusqu'à nos jours! Que peuvent-elles, qu'ont-elles pu, que pourront-elles, sans la force répressive de l'autorité suprême? C'est donc la crainte qui retient la plupart des hommes, et les empêche de devenir coupables. Pauvre humanité!

son propre poids l'entraîne incessamment au mal, et il faut que de siècle en siècle une main puissante vienne, aidée du levier d'une forte législation, et d'une irrésistible autorité, la reporter à la hauteur de la vertu.

Cependant, un certain nombre d'hommes, dans tous les pays, n'ont besoin ni d'ordres, ni de menaces, pour faire le bien et éviter le mal. Les lois ne paroissent pas avoir été faites pour eux; et n'en exista-t-il aucune, ils seroient toujours empressés à remplir leurs devoirs. Mais ces hommes sont guidés par les principes d'une bonne éducation, qui fait que l'amour du devoir

a plus de force pour les déterminer que l'autorité des lois, soutenue de toute celle du souverain.

Législateurs, voulez-vous assurer une longue durée à vos institutions, veillez sur l'éducation de vos sujets.

CHAPITRE XI.

Les Sciences et les Arts.

SATISFAIT des réflexions précédentes, comme si personne ne les avoient faites avant moi, je m'avance avec fierté vers les colonnes qui soutiennent les tablettes où reposent les livres

qui traitent des sciences et des arts. C'est ici un travail bien différent de celui que j'ai déjà fait, et un choix bien plus pénible à exécuter, à cause des subdivisions multipliées, introduites par le système bibliographique, et qui forment au moins quinze différentes classes d'ouvrages. Je tremble à leur aspect, et j'appréhende vivement que le nombre des volumes que j'aurai à mettre à part, ne m'empêche de satisfaire mon goût pour les livres de littérature et d'histoire. Mais pourquoi parlé-je de mon goût particulier ? Quelqu'un me dira, sans doute, que je ne devrois consulter que le bon goût, le mien pouvant être

défectueux : j'adopte cette observation, parce qu'il est évident qu'il n'y a de bons livres que ceux qui sont conformes à la raison cultivée et ornée par l'étude et l'expérience, qui n'est autre chose que le bon goût.

La division des sciences et des arts a donc, comme je l'ai déjà dit, au moins quinze subdivisions reçues par tous les bibliographes. Je veux les parcourir les unes après les autres, avec le plus de rapidité qu'il me sera possible, et prendre de chacune d'elles les ouvrages que je croirai avoués par la raison, par les savans et les hommes de goût.

Philosophie, Morale, Politique, Éducation.

Je me sers de ce titre, parce que je l'ai trouvé dans des bibliographies estimées, et dans un grand nombre de catalogues. Cependant il me semble que la logique et la métaphysique étant des parties essentielles de la philosophie, devroient être comprises dans cette première classe. Je veux remédier à cette omission dans laquelle mon oncle n'est pas tombé.

La logique est l'art de penser et de raisonner. Depuis Aristote jusqu'à nos jours, on a peu écrit sur cette science; à moins que l'on ne veuille comprendre dans

le nombre des ouvrages qui en traitent, les cours de logique à l'usage des collèges et des séminaires.

J'aperçois ici trois logiques placées l'une à côté de l'autre; celle de Port-Royal, celle de Dumarsais, et celle de Condillac. J'hésite un instant dans le choix que je dois faire entre elles, parce qu'elles sont toutes les trois utiles, mais sous différens rapports. La clarté est la qualité de celle de Dumarsais; la simplicité distingue celle de Condillac, mais celle de Port-Royal réunit ces deux avantages, et de plus, est recommandable par sa forme scolastique, et sa méthode plus propre à aider la

mémoire que les deux autres.

Quant à la métaphysique, science beaucoup plus utile que l'on ne pense, je veux l'étudier dans *la Recherche de la vérité*, par le P. Mallebranche ; dans les ouvrages de Condillac, sur les idées, et dans le cours de philosophie adopté pour le diocèse de Lyon, par M. de Montazet. Comme ce cours est en latin, je le traduirai, pour l'instruction de mes neveux, aussitôt que j'en aurai le loisir. J'oubliois l'*Essai* de Locke *sur l'entendement humain*. Quelle distraction !

Me voici rendu aux livres de morale, qui, comme je l'ai dit plus haut, devroient être

réunis aux livres qui traitent de la théologie.

La morale est un vaste champ que chacun s'est permis d'ensemencer ; mais combien peu d'écrivains ont bien saisi le sens de ce mot ! Les uns font consister la morale dans l'accomplissement des préceptes de la loi naturelle, ou seulement dans l'ensemble de ces préceptes ; les autres la font dépendre du droit positif, comme si les législateurs n'avoient eu pour imposer des devoirs aux hommes, d'autre droit que celui de leur puissance, ou de leur sagesse. Il est des écrivains qui prétendent que l'organisation de l'homme est le seul principe

de ses obligations, sa seule règle de conduite ; et d'autres nous assurent sérieusement que notre intérêt personnel, combiné de telle ou de telle manière avec celui de la société, est la source unique des bonnes et des mauvaises mœurs. Combien peu en est-il qui l'attachent à la révélation, et en aillent puiser les lois dans les commandemens du décalogue, et dans les discours de Jésus-Christ! Mais détachons, si c'est possible, la morale de la religion, et voyons les livres qui enseignent cette morale naturelle et toute profane.

Sur deux cents volumes où ses maximes sont exposées, développées et commentées, combien en est-il que je puisse

adopter? Citons en quelques uns ; le choix sera bientôt fait.

Parmi les moralistes anciens, je distingue Socrate dont Platon nous a transmis *les Entretiens* ; Cicéron, dont les *Offices* sont le traité de morale le plus méthodique de l'antiquité ; Sénèque, dont un grand nombre de maximes respirent la plus saine morale ; Plutarque (1), qui eût été digne d'être le législateur d'Athènes, ou de Rome ; Épictète, dont la sublime philosophie fait regretter qu'il n'ait pas été chrétien ; Marc-Aurèle, enfin, qui

(1) Les morales de Plutarque sont malheureusement trop mêlées d'idées superstitieuses et de principes réprouvés par la bonne physique.

sur le trône, enseigna la doctrine la plus pure, après celle de l'évangile.

Illustres et sages Payens, vos écrits seront un des ornemens de ma bibliothéque, quand j'aurai lu et médité la morale évangélique, je trouverai encore à profiter, en méditant la vôtre.

Le nombre des moralistes modernes est plus considérable que celui des anciens ; aussi, mon choix sera-t-il plus difficile à faire, quoiqu'ils aient été, prestous, éclairés de la lumière évangélique.

A force de chercher, d'assembler, de séparer, je parviens néanmoins à me former une petite collection de morale pratique et sociale, après avoir

mis au rebut tous les livres qui ne renferment que d'arides spéculations sur les principes de nos devoirs.

De la Sagesse, par Charron, volume in-seize, édition d'Elzévier, sans date, quoiqu'ouvrage philosophique, susceptible de quelques mauvaises interprétations, aura une place dans mes armoires, à côté des *Essais de Montaigne* (1), édit. d'Hollande, en trois volumes. Ce philosophe qu'il faut toujours lire avec précaution, se fait toujours lire et relire avec plaisir ; car, dans

(1) Montaigne est ici considéré comme moraliste et philosophe, plutôt que comme critique.

son vieux style, il a des graces toujours nouvelles.

Je fais un pas, et Nicole me présente le cours de morale le plus complet, le plus profond, mais le plus froid qui existe, dans une collection de quatorze volumes in-douze. Il faut avoir Nicole pour le feuilleter de temps en temps.

L'art de se connoître soi-même, par Abbadie, en un seul volume, est un petit ouvrage non moins estimable dans son genre que le *traité* du même sur la vérité de la religion chrétienne.

Les Maximes du duc de Larochefoucault, exposées avec beaucoup de précision, sont un excellent remède contre l'orgueil.

Les Mœurs de ce siècle, par la Bruyère, en deux volumes in-douze; offrent, soit des maximes, soit des portraits, très-propres à faire haïr certains défauts et certains vices. La sagesse et la raison ne pouvoient employer un langage ni plus pur, ni plus agréable, ni plus éloquent. C'est un excellent cours de morale pratique.

Je n'ai point parlé des *Mœurs des Israélites et des chrétiens*, par Fleuri, que je devrois renvoyer à l'histoire ecclésiastique.

Cependant, toutes réflexions faites, je les joindrai à l'excellent livre du même auteur, sur *les Devoirs des maîtres et des domestiques.*

L'*École des mœurs*, par Blanchard, en trois volumes in-douze, enseigne la pratique de la morale, sans recourir aux systêmes, et sans aucune prétention.

La Morale en action, en deux volumes in-douze, est un bon ouvrage qui intéresse le cœur, et fait aimer la vertu. Les anecdoctes instructives et touchantes dont il est rempli, sont plus capables de former d'honnêtes gens, que les plus beaux raisonnemens de la philosophie.

Ces livres bien supérieurs aux traités de Toussaint, du baron d'Holbach, de Diderot, et de St.-Lambert, et à tous ceux que l'esprit philosophique de ces derniers temps a enfantés, com-

poseront ma bibliothéque de morale, en dépit de tous les moralistes à prétention.

J'ai peu de chose à dire au sujet des *traités sur l'éducation et sur la politique*, qui forment ici une collection de près de deux cents volumes.

J'en demande pardon à tous ces écrivains qui depuis un demi-siècle se sont érigés en instituteurs de l'enfance et de la jeunesse, et ont tous présenté les vains systêmes éclos de leur imagination, comme la meilleure méthode d'éducation; je ne conserverai aucun de leurs ouvrages, si ce n'est l'*Émile* que je range dans la classe des romans. J'aurai bien assez de l'*Éducation*

des enfans, par Locke, et de l'*Éducation des filles*, par Fénélon, deux ouvrages dont la réputation est faite depuis longtemps. Je remarquerai, en passant que les maîtres qui se sont le plus distingués par les bons élèves qu'ils ont formés, n'ont point fait de traités sur l'éducation, et n'ont composé qu'un petit nombre de livres élémentaires.

Je ne serai pas plus indulgent pour les ouvrages sur la politique. Je ne sais même pas si je m'en réserverai un seul. Eh! Quelle utilité pourrois-je retirer des *Œvres* de Hobbe, des *Traités politiques* de Hume, des *Aphorismes* d'Harrington, du *discours*

sur le gouvernement, par Algernon-Sydnei; des *élémens de la politique*, en six volumes in-octavo; *de la Science du Gouvernement*, par de Réal, en huit tomes in-quarto; de l'*Utopie* de Thomas-Morus; du *Contrat Social*, etc.?

Que pourrois-je tirer de cette énorme collection de traités sur la Liberté, sur les Droits et les Devoirs de l'homme et du citoyen, sur l'Excellence du Gouvernement républicain, etc. produite par la révolution française, et qui ne produiroit-elle-même que des malheurs, si elle ne restoit à jamais ensevelie dans la poussière des bibliothéques? Mais avant d'arriver aux ta-

blettes où elle repose, j'avois distingué *la Politique d'Aristote* et *la République de Platon*. Ces deux grands noms sont trop imposans, pour qu'ils ne m'inspirent pas du respect pour les ouvrages dont ils sont l'ornement. C'est par la même raison que *Salluste et Tacite* sauvent de la proscription les *discours* que l'anglais Gordon a composés sur leurs histoires.

La science des économistes étant une branche de la politique, il faut bien que j'en sache quelque chose. Je lirai donc les excellentes *Recherches* de Smith, *sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, de la traduction

de M. Garnier. Ah ! mon Dieu! j'oublioie *la Science du bonhomme Richard*, ce bon petit livre de Franklin!

CHAPITRE XII.

Commerce, Finance, Agriculture. Réflexions sur l'Histoire philosophique, par Raynal.

Ce chapitre est une suite naturelle du précédent; mais les connoissances pratiques qui en sont l'objet sont d'une bien autre utilité que les systêmes sur l'éducation et sur la politique. Aussi,

les ouvrages sur le Commerce, sur les Finances, c'est-à-dire, sur l'argent et sur l'agriculture, sont-ils en général recherchés de toutes les personnes qui s'intéressent, d'une manière plus ou moins directe, à la prospérité de leur patrie.

Comme mon oncle avoit passé une grande partie de sa vie avec les grands, il étoit naturel qu'il fît peu de cas des livres qui traitent des professions, ou des connoissances que la haute noblesse renvoyoit à la roture. C'est pourquoi il n'avoit rassemblé qu'un petit nombre de livres relatifs au négoce, à l'administration des finances, et à l'art de cultiver la terre. Devrai-je me plaindre de cette dédaigneuse éco-

nomie, si je trouve les ouvrages qui me conviennent, et qui peuvent m'apprendre à-peu-près ce qu'un honnête homme doit savoir sur les sources de la prospérité de son pays ? D'ailleurs mon choix sera plutôt fait, et j'arriverai plutôt à la littérature, ce motif principal de ma curiosité, et ce principe aimable de toutes mes jouissances. Je commence.

Histoire du Commerce et de la Navigation des anciens (1), par Huet. L'excellent livre ! je le veux relire tout entier.

Traité général du Commerce, par Ricard, 1781, deux volu-

(1) Ce livre peut être aussi rangé dans la division de l'histoire.

mes in-quarto. C'est un de ces ouvrages qui ne veillissent jamais, quels que soient les changemens qui surviennent dans le commerce.

La Balance du Commerce, par Arnoux, en deux volumes in-octavo, et un atlas, fera aussi partie de mes bons livres, que j'augmenterai de la *Géographie commerçante*, de Peuchet, en cinq volumes in-quarto.

Que ferai-je de l'*Histoire philosophique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par Raynal ? Quoique cet ouvrage appartienne à l'histoire, il faut bien que j'en parle, puisque mon oncle l'a placé avec ses

autres livres qui traitent du commerce. C'est là une de ces productions philosophiques dont le style brillant fait le mérite principal, et qui paroît n'avoir été composée que pour amener les déclamations les plus impies et les plus séditieuses. Cette histoire eut un succès prodigieux dans sa nouveauté ; mais aujourd'hui on ne la lit que rarement.

Comme je ne veux dans mon cabinet que des livres où la morale, la religion, et les gouvernemens, soient respectés, elle sera bannie à jamais de ma maison, comme elle auroit dû l'être de l'Europe, et de ses colonies, en Amérique

Les six volumes in-douze de

M. de Forbonnais, sur l'Histoire des Finances, sont tout ce que mon oncle a rassemblé sur cet objet. Comme cet ouvrage est rempli de recherches curieuses, je le joins à mes bons livres.

J'ai toujours aimé l'agriculture et les livres qui en traitent; mais on les a trop multipliés. C'est bien à tort que l'on a voulu former des bibliothéques, pour les cultivateurs qui n'ont pas trop de dix-huit heures par jour pour vaquer à leurs travaux champêtres. Trois ou quatre bons ouvrages bien méthodiques et bien courts, qui puissent les guider, voilà toute la bibliothéque qu'il leur faut.

Tout ce qui est trop volumineux, trop systématique, ne convient qu'aux grands propriétaires à qui la vaste étendue de leurs domaines permet de faire des expériences qui ruineroient les fermiers et les cultivateurs moins aisés.

Quoique je n'habite pas la campagne, il pourra se faire que j'y possède un jour une maison, et quelques arpens distribués en jardins fruitier et potager. Alors, il me faudra — pour occuper mon loisir d'une manière aussi agréable qu'utile, quelques bons livres d'agriculture pratique, bien simples, et composés par des hommes du métier. Voyons si mon oncle

n'auroit pas oublié de se les procurer.

L'immense *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier, est le premier qui frappe mes regards. Ses douze gros volumes m'annoncent qu'il est savant, et qu'il contient beaucoup de systêmes. Ce n'est pas ce qu'il me faut.

Le *Gentilhomme Cultivateur* m'effraie moins, mais il est suranné; d'ailleurs ce n'est qu'une traduction de l'anglois.

La Maison rustique, par Liger, en 2 vol. in-4°, augmentée d'un troisième volume, me plaît, par sa vieille réputation. C'est le livre des fermiers, et des moyens propriétaires qui font valoir eux-mêmes leur modeste héritage.

Le Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres, jouit d'une estime générale. Je suis trop heureux de rencontrer la nouvelle édition qui en a paru, en quatre volumes in-octavo.

Le nouveau Laquintinie, aussi en quatre volumes, du même format, dont chacun des trois premiers renferme un traité complet, sur les différentes espèces de jardins; et dont le quatrième traite des serres-chaudes, me fournira une lecture d'une agréable variété.

Si à la ville, j'aime les fleurs, il est presque certain que je voudrai les cultiver pendant mon séjour à la campagne; je ne dois donc pas dédaigner *le*

Jardinier fleuriste. C'est le moyen de gagner l'estime et l'amitié du célèbre Tripet (1). En ajoutant à ces bons livres la dernière édition du *Calendrier des Jardiniers*, j'aurai, je pense, une bibliothéque rustique, peu nombreuse, à la vérité, mais amusante et instructive, tout-à-la-fois.

CHAPITRE XIII.

Physique. Histoire naturelle. Botanique.

APRÈS la science de la religion, il n'en est aucune

(1) Jardinier fleuriste au-dessus des Champs-Elysées.

plus intéressante que celle de la nature. Quel sublime spectacle nous présente l'univers dans son ensemble et dans ses détails ! Quel sublime langage nous parlent et la terre et les cieux ! Mais pour bien comprendre la beauté de ce langage, nous avons tous besoin d'étudier la nature, sans quoi, nous aurons des oreilles, et nous n'entendrons pas ; nous aurons des yeux, et nous ne verrons pas.

C'est principalement à la physique que nous devons recourir pour apprendre à bien juger des beautés de la nature. Elle est la clef qui nous en ouvre le sanctuaire, et la règle avec laquelle nous pouvons bien apprécier les miracles qui y sont

renfermés. Long-temps cette belle science fut plutôt consacrée à propager des erreurs que des vérités ; parce que, long-temps, les savans dédaignèrent l'expérience pour se livrer à de vaines hypothèses ; et qu'au lieu d'étudier l'histoire de la nature dans la nature elle-même, ils voulurent la deviner, et n'en faire que le roman. Descartes parut, et tous les Physiciens, à son exemple, n'ont fondé leur doctrine que sur l'expérience et sur les faits. Il est vrai, les progrès de la physique furent d'abord très-lents, ceux surtout de la physique expérimentale qui a tant de charmes pour moi ; et *la Polinière*

fut long-temps le professeur à la mode, avant que l'abbé Nollet l'eût entièrement éclipsé, par une longue suite des plus belles expériences, et par ses infatigables recherches sur l'électricité. Aujourd'hui que la physique a fait des pas de géant, non seulement ce grand physicien a vieilli, mais, encore Sigaud-de-Lafond et Brisson, dont les élémens ont fait place aux deux excellens volumes de *M. Haüi.*

Je remercie mon oncle, d'en avoir fait l'acquisition, ainsi que de l'*Art des Expériences* de M. Nollet, en trois volumes in-douze, et de la *description d'un cabinet de physique*, par Sigaud-

de-Lafond, en deux volumes in-octavo.

Quand j'aurai assez étudié ma physique, pour être en état de me rendre compte à moi-même de l'origine des principaux phénomènes de la nature, avec quel plaisir je me livrerai à la lecture des bons ouvrages sur l'histoire naturelle! J'en ai bien déjà lu quelques-uns, mais il en est d'autres que je n'ai que commencés, et d'autres dont l'étendue m'a plusieurs fois découragé, ou dont le prix m'a empêché d'en faire l'emplète. Mon oncle a bien pourvu à mes besoins et à ma curiosité; et je n'ai que l'embarras du choix dans le grand nombre des livres

qu'il a rassemblés sur la nature et sur son histoire.

D'abord, je mets à l'écart, même au rebut, tous ceux qui ne contiennent que des systêmes ou impies, ou imaginaires, sur l'origine des choses; qui attribuent à la nature une toute-puissance qu'elle n'a pas, ou des effets qu'elle ne sauroit produire. Ainsi, *le systême de la Nature; l'Interprétation de la Nature; de la Nature*, par Robinet; et autres livres de cette espèce, seront proscrits avec une inflexible rigueur. Je ferai grace néanmoins aux *Époques de la Nature*, par M. de Buffon, comme étant liées à son Histoire naturelle,

dont elles sont, pour ainsi dire, l'introduction.

Le premier ouvrage que je remarque, au commencement de la première tablette, est une collection de douze volumes in-quarto ; c'est l'*Histoire naturelle de Pline*, traduite en françois, par Poinsinet de Sivri ; elle est suivie de l'*Histoire des Insectes*, par Réaumur, en six volumes, et des *œuvres de Bonnet*, en dix volumes, du même format. Que ferai-je de ces trois bons ouvrages? J'en ferai l'éloge, et je les enverrai à la salle de M. Sylvestre. M. Guerout a composé une excellente traduction *des animaux de Pline*, de l'histoire duquel il a aussi extrait dans un

seul volume, les meilleurs morçeaux. Ce sont ces quatre volumes in-octavo que je lirai à la place des douze de M. Poinsinet. Je réduirai à deux in-octavo tout ce que je veux lire de Bonnet, et je choisis à l'instant ses *Considérations sur les Corps organisés*, que j'aperçois sur la tablette supérieure à celle des in-quarto.

Je lève les yeux, que vois-je? *Le Spectacle de la Nature*, par Pluche, en onze volumes in-douze. Oh! Celui-là, il m'a fait passer des heures trop agréables, pendant ma jeunesse, pour que je ne m'empresse pas de lui donner une place de distinction, parmi les livres que j'estime le

plus. Le bon M. Pluche ! Comme il sait bien faire aimer la nature et son auteur ! Comme son style plaît, malgré ses longueurs et les erreurs de physique dans lesquelles il est tombé ! Qui ne connoît pas, qui n'aime pas à relire *le Spectacle de la nature* ! Quel physicien, et quel naturaliste d'aujourd'hui, bien dédaigneux, peut ignorer que le vertueux Pluche est le premier qui ait inspiré aux Français le goût de l'Histoire naturelle, et qui leur ait appris à jouir des plaisirs de la campagne.

Si *Pluche* est tout à-la-fois aimable et instructif, quelle distance, il y a pourtant, de lui

l'immortel Buffon ? Comme la nature est belle, majestueuse dans les œuvres de ce grand homme ! Mais ce n'est pas à moi qu'il appartient de le louer; et touchant à ses lauriers, je craindrois de les flétrir.

Nous avons plusieurs éditions des œuvres de ce grand naturaliste, auxquelles on a réuni ce que M. de Lacépède a écrit sur les poissons, et d'autres sur les ovipares et les insectes. Que je sais gré à mon oncle de m'avoir légué celle qui a paru, il y a quelques années, chez le libraire Déterville, en quatre-vingts volumes, petit in-douze. La petitesse du format me donnera la facilité de porter Buffon à la promenade, et la

netteté de l'impression, celle de le lire sans me fatiguer la vue.

J'oubliois Valmont de Bomare ; où avois-je donc l'esprit ? Cependant son dictionnaire, en quinze volumes in-octavo, tient une bonne place sur la tablette la plus voisine de celle des in-quarto ; c'est qu'il est suivi d'un autre bien plus complet, et qu'il est enrichi d'un grand nombre de gravures, et composé par une société de bons naturalistes. Ce bel ouvrage qui se vend chez Déterville, n'a pas moins de vingt-quatre volumes in-octavo. Il est malheureux pour le premier d'avoir un tel rival. Je suis trop heureux de l'avoir

rencontré, car j'ai appris qu'il devenoit rare, et d'un prix plus élevé que celui de la souscription.

Quelques livres sur la botanique accompagnent les ouvrages précédens. Lesquels choisirai-je? Ils sont presque tous d'une sécheresse décourageante, et la mémoire la plus intrépide s'épouvante de cette multitude innombrable de noms grecs, ou barbares que MM. les botanistes ont, ou imaginés, ou composés. Quelle sottise d'environner de dégoûts la plus aimable des sciences! La rose n'avoit-elle pas assez d'épines, pour que l'on se dispensât d'en augmenter le nombre? Ainsi donc, depuis le

célèbre Linne et notre Tournefort, jusqu'à Jussieu et Jolicler, je n'ai aucun autre choix à faire que celui du *Dictionnaire des termes de botanique*, par J. J. Rousseau, et le manuel de Botanique, par Bulliard.

CHAPITRE XIV.

Médecine. Chirurgie. Chimie. Alchimie.

Comme mon oncle étoit, pour toutes ses maladies, son propre médecin, et que sa gouvernante n'alloit chez son apoticaire qu'avec une ordonnance signée de lui, je ne m'étonne

point de ce quadruple rang de livres et de traités de médecine, tous remplis de petits morceaux de papier, indicatifs des endroits où il s'étoit arrêté ; mais je suis effrayé de la peine que je vais éprouver à les parcourir.

En commençant par les anciens qui ont écrit sur l'art de guérir, je trouve Hippocrate, le père de la médecine, dont les œuvres sont vraiment devenues classiques, et dont les Aphorismes valent chacun un bon texte à méditer. Ces Aphorismes traduits en deux volumes, par M. Dacier, et imprimés au Louvre, méritent bien que je leur donne une place avec mes élus.

Je passe sous silence Galien,

Celse, Porphire, et parmi les modernes, tous ces auteurs d'in-folio, d'in-quarto, qui ont trop écrit pour avoir eu le temps de visiter les malades, et d'examiner les maladies; tous ces empiriques qui ont voulu s'ouvrir des routes nouvelles; ces auteurs de secrets, de panacées universelles, dont il n'a pas dépendu que l'espèce humaine ne mourût jamais; enfin, tous ces docteurs qui, avec tous leurs raisonnemens, n'ont encore trouvé aucun remède certain, ni contre l'épilepsie, ni contre la peste, ni contre la rage, ni contre la contagion syphillitique. Quoi donc! ne trouverai-je aucun ouvrage qui puisse me

servir de guide, par l'exposition claire et méthodique des maladies auxquelles je puis être sujet, et des remèdes qui conviennent ? Cinq fort volumes in-octavo, remplis de ces morceaux de papier dont j'ai parlé, ont frappé mes yeux ; je me dressé sur mes pieds, et j'en saisis le premier volume. C'est *la Médecine domestique* du docteur anglois Buchan, traduite par Duplanil. Pour m'assurer de sa bonté, j'ai recours au catalogue de mon oncle, et voici la note que je lis, au sujet de cet ouvrage.

« Je me suis toujours bien trouvé d'avoir consulté *la Médecine domestique*. Cet ouvrage

a été composé avec beaucoup de méthode, par un médecin rempli d'expérience. »

Cette note est pour moi un trait de lumière ; et je place aussitôt les cinq volumes de la *Médecine domestique*, à côté des *Aphorismes d'Hippocrate*. Je m'en tiendrai à ces deux ouvrages, ne déplaise à MM. Alibert, Corvisart, Hallé, Bosquillon, Portal, etc., que je consulterai moins souvent que le bon docteur Buchan.

Quant à la chirurgie, n'ayant aucune opération à faire sur les autres, ni sur moi-même, je condamne tous les ouvrages qui traitent de cette utile science, aux enchères des chirurgiens et

des libraires, Méquignon, Gabon, Allut et Croulebois ; même les Traités Anatomiques, Physiologiques et Physiognomoniques du fameux docteur Gall.

La Chimie est d'une utilité plus générale. Une infinité de professions en retirent des avantages précieux. Mais j'ai à choisir entre les ouvrages de chimie spéculative et de chimie pratique, c'est-à-dire, entre les principes chimiques, et leur application anx arts et aux métiers.

La chimie spéculative me fournit l'ouvrage de *Lavoisier*, auteur et inventeur de la nouvelle méthode et nomenclature chimique, et, pour ainsi dire,

le Descartes de cette science, en deux volumes in-octavo; les Éléments de Chaptal, en trois volumes, même format, et le *Système des Connoissances chimiques*, par Fourcroi, en onze volumes in-octavo, ou cinq volumes in-quarto.

Il faut rapporter à la Chimie pratique le *Dictionnaire de Chimie*, par Macquer, qui a vieilli; l'*Art de la Teinture*, par Bertholet; la *Chimie et la Pharmacie* de Beaumé; enfin, la *Chimie appliquée aux Arts*, par Chaptal, en quatre volumes in-octavo.

Tous ces ouvrages occupent la même tablette dans la bibliothéque de mon oncle; mais ils

n'auront pas tous les honneurs de la mienne. Les Connoissances Chimiques de Fourcroi, et la Chimie appliquée aux Arts de Chaptal, y seront seules admises. Ces deux excellens ouvrages me donneront quinze volumes in-octavo. C'est fort honnête pour la Chimie.

J'aurois bien pu passer en revue quelques ouvrages d'alchimie, avant de porter mon attention sur ceux dont je viens de parler. Mais à quoi pourroient-ils me servir ? Et n'aurois-je pas perdu un temps précieux à connoître ces vains raisonnemens où se sont perdus, et avec lesquels se sont ruinés les partisans du grand œuvre ?

Comme il y a long-temps que je sais que l'économie, l'industrie et le travail, sont la véritable pierre philosophale, c'est-à-dire, le vrai moyen de faire de l'or, il est peu de livres que je méprise autant que ceux qui traitent de ces sciences prétendues occultes, quelque rares, et quelque recherchés qu'ils soient par certains amateurs.

Ce que je dis des livres d'Alchimie, s'applique tout naturellement à ceux qui traitent de la Magie, de l'Astrologie, de la Divination, des Songes, de la Négromancie et de la Chiromancie, etc. ; ils peuvent bien entrer dans la bibliothéque d'un sot ou d'un frippon ; mais ils

seront toujours bannis de celle d'un homme de bon sens et de goût.

Je ne dirai rien des livres de Calcul, de Géométrie, d'Astronomie, ni de ceux qui traitent de l'Art militaire, pour lesquels surtout j'ai une aversion décidée. Cependant, je choisirai parmi les premiers les *Comptes faits* de Barrême, les *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, par Fontenelle ; et parmi les seconds, les *Stratagêmes* de Frontin, parce que la lecture en est amusante ; et l'*Essai général de Tactique*, par M. de Guibert, en deux volumes in-octavo, dont le discours préliminaire est bien écrit. Mais il est temps que je

me repose, après une si pénible marche, et que je détourne mes idées de tous les livres composés pour apprendre aux hommes l'art de s'entre-gorger avec méthode.

CHAPITRE XV.

Peinture, Architecture, Sculpture, et Gravure. Arts et Métiers.

Les arts se divisent, comme tout le monde le sait, en arts libéraux ou beaux-arts, et arts mécaniques, ou métiers; mais tout le monde ne connoît pas l'origine de cette différence qui paroît si bizarre à ceux qui y

réfléchissent. J'apprendrai donc à ceux qui l'ignorent, que les premiers n'étoient cultivés jadis que par des hommes libres, et que les seconds n'étoient exercés que par des esclaves. Mais aujourd'hui que tous les peuples de l'Europe sont libres, jusqu'au dernier individu, si toutefois on en excepte une partie du peuple Russe, pourquoi un mauvais peintre de portraits pourra-t-il se nommer *artiste*, et le fabricant d'une belle et bonne serrure, ne sera-t-il regardé que comme *ouvrier*? Pourquoi le fondeur, l'horloger, le doreur, le cizeleur, l'ébéniste, qui enrichissent un salon d'ornemens admirables, autant qu'u-

tiles, céderont-ils le pas au sculpteur d'un mauvais bas-relief, à un peintre de cabaret, ou au graveur d'une image grossière ? Assurément, on ne peut imaginer une plus ridicule inconséquence. Mais, puisque cette division dont j'ai parlé subsiste encore de droit, quoique depuis long-temps elle soit détruite de fait, il faut bien que je m'y conforme dans mon voyage et dans mes choix.

C'est à l'aspect de l'énorme collection in-folio qui renferme la description des Arts et Métiers, que je viens de faire cette remarque : cependant, cet utile recueil éprouvera le sort des ouvrages du même format. Et l'*Encyclopédie* de Diderot, etc., qui présente fièrement ses 35 gros

volumes, sur la même tablette, faudra-t-il aussi que je m'en prive? Pourquoi lui donnerois-je la préférence, ainsi qu'à l'Encyclopédie méthodique qui remplit tout un cabinet attenant à la galerie? Est-ce que ces deux énormes dictionnaires, qui renferment tant d'inutilités et tant de paradoxes, traitent mieux de la Religion, de la Morale, de l'Histoire, de la Nature, des Principes du goût, que tant de bons livres infiniment plus courts, composés sur les mêmes sujets? Oh! combien un petit livre bien pensé, bien plein, et bien écrit, est plus agréable, plus utile à lire, que ces vastes compilations à la formation des

quelles l'intérêt a présidé plus souvent que le bon goût! Ainsi un jardin d'une moyenne étendue, mais bien cultivé, et où l'œil embrasse, presque dans le même point de vue, le parterre où brillent les fleurs et le verger qui produit les fruits, me plaît infiniment plus qu'un enclos démesuré où tout se mêle, se confond, et ne présente qu'un désordre réel, sous les apparences d'un certain arrangement.

Je laisse donc reposer en paix tous les in-folio encyclopédiques, jusqu'au moment où je les livrerai à la justice d'un commissaire-priseur et vendeur, pour me mettre à parcourir mes tablettes

favorites, je veux dire, celles des volumes portatifs.

En jetant les yeux sur les in-quarto, j'y lis : *Histoire de l'Art chez les anciens*, par Winkelman. Cette histoire intéressante par la profonde érudition de son auteur, qui réunissoit aux connoissances les plus variées, ce goût exquis et cet amour du beau, si nécessaires à ceux qui écrivent sur les beaux-arts, est imprimée en trois volumes in-quarto, et est enrichie d'un grand nombre de figures. Comme je fréquente le Musée Napoléon pour y admirer les chefs-d'œuvre de l'antiquité qui y sont rassemblés, il m'est impor-

tant de consulter souvent un ouvrage qui, comme celui-là, peut m'aider à apprécier tant de statues dont les beautés pourroient aisément m'échapper.

C'est aussi parce que je suis amateur de tableaux, et que les heures les plus agréables pour moi, sont celles que je passe dans la galerie du même Musée, à en considérer les plus beaux des trois écoles, que j'ai besoin de quelques livres sur la vie et les ouvrages des peintres. En cherchant bien, je trouve à la suite d'un grand nombre de traités sur le dessin et sur la peinture, l'*Histoire des Peintres Flamands*, par Descampe; les *Vies des Peintres*

par d'Argenville, et les Vies des Peintres Italiens, par Vasari, traduites en françois. Ces trois auteurs prendront place dans ma bibliothéque, à côté de Winkelman, qui sera le seul que je consulterai sur les productions de la sculpture. Où est donc l'excellent ouvrage de Goguet sur l'*Origine des Sciences et des Arts*, en trois volumes in-quarto? Mon oncle l'auroit-il oublié?

Le bon! l'excellent ouvrage! Quelle raison! quelle imagination! quel goût!..... Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé; j'ai lu. *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, par l'abbé Dubos, en trois volumes in-douze. Cet ouvrage seul tient lieu d'un grand

nombre de livres. Littérateurs, Artistes, il vous convient à tous, également. Lisez-le dix fois; lisez-le vingt-fois; *nocturnâ versate manu, versate diurnâ.*

Je devrois sans-doute m'arrêter là; mais ma curiosité n'est pas encore satisfaite. Je fais donc un pas vers l'Architecture dont il m'est indispensable de connoître les termes et les ornemens. Un seul volume me suffira pour acquérir cette connoissance aussi agréable que nécessaire; ce volume, c'est le *Vignole*, avec le secours duquel je pourrai nommer toutes les parties d'un bâtiment quelconque, depuis le palais jusqu'à la chaumière. Je passe devant les

Palladio, les *Daviler*, les *Le-pautre*, les *Blondel*, etc., sans les regarder, parce que mon dessein n'est pas d'être un architecte de profession ; et que mon Vignole me suffira pour savoir tout ce qu'il convient à un homme du monde de savoir en fait d'architecture.

La gravure est aussi un art sur lequel il ne m'est pas moins convenable de me procurer quelques notions, quand elles ne feroient que m'empêcher d'acheter les mauvaises estampes pour les bonnes, lorsqu'il me prendra envie d'en former un cabinet. *Le dictionnaire des graveurs* m'apprendra le nom des bons maîtres, et me servira de

guide pour l'estime que je dois porter à leurs ouvrages.

Je fais un pas, et j'arrive aux Arts et Métiers. Cinquante ouvrages, plus ou moins bons, plus ou moins mauvais, sur cette matière, me passent sous les yeux, depuis l'*Art de tricoter*, jusqu'à celui de construire des échelles à incendies. Ce sont des secrets de toute espèce, des dictionnaires gros et petits, des traités de toutes les longueurs. Mais dans cette multitude, je distingue seulement huit volumes, savoir : le *Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers*, par Jaubert, en cinq volumes, et celui des *Sciences et des Arts*, par Lunier, en trois

volumes in-octavo. Ces deux dictionnaires m'apprendront tout ce que doit savoir un honnête homme, relativement à beaucoup d'arts qu'il ne pratiquera jamais à la vérité, mais dont il aura quelquefois à parler dans les sociétés où il se trouvera.

Si je ne craignois de passer pour un gourmand, je saisirois un volume in-douze qui a pour titre, la *Cuisinière bourgeoise*, comme renfermant toute la science pratique de la cuisine, et bien préférable aux six volumes de l'Almanach des Gourmands, parce qu'il apprendroit à ma cuisinière à me faire un bon dîner à peu de frais, au lieu qu'en lui mettant le dernier ouvrage

entre les mains, je lui donnerois le vrai moyen de me ruiner promptement. *La Cuisinière bourgeoise!* Quel livre précieux pour un bon rentier, soit qu'il vive à la ville, soit qu'il passe sa vie à la campagne !

Je m'arrête ici, et revenant sur mes pas, je compte les volumes sur lesquels je viens de fixer mon choix, y compris la *Cuisinière bourgeoise*, que je veux faire lire à la mienne ; et je trouve que je ne pouvois pas en choisir de meilleur.

CHAPITRE XVI.

Discours de ma Cuisinière. Je reçois la visite d'un homme de lettres de mes amis. Entretien que j'ai avec lui. Il me propose de m'accompagner dans mon voyage. Utiles conseils qu'il me donne. Digression sur les journalistes.

Il étoit midi ; depuis quatre grandes heures j'avois parcouru à jeun, et visité près de quarante tablettes, chargées de livres et de poussière. Un soleil ardent, et le pénible exercice auquel je m'étois livré, avoient couvert

mon corps d'une sueur abondante, et affoibli mes jambes à un tel point qu'il m'étoit impossible d'aller plus loin.

Heureusement, ma cuisinière qui avoit pressenti ma situation, entra au moment où je venois m'asseoir excédé de lassitude, et me présenta un excellent bouillon qui eut bientôt réparé mes forces épuisées. Est-ce que vous voulez, me dit-elle, vous enterrer tout vif au milieu de ces bouquins ? Autant vaudroit parcourir à pied toutes les rues de Paris, que de visiter la moitié des livres qui garnissent les planches que voilà. Ah! mon Dieu ! à quoi tout cela sert-il? Toutes les belles choses que M.

votre oncle a lues, l'ont-elles empêché de mourir ? Croyez-moi, Monsieur, songez à mieux employer la vie. Donnez-vous un peu de bon temps, et n'allez pas vous tourmenter l'esprit de tout ce qu'il y a d'imprimé dans ces gros livres. Voyez-vous ; nous avons bien assez de nos pensées qui nous tracassent plus souvent que nous ne le voudrions, sans ajouter à ce tourment les pensées qui ont fait celui des autres. --- Mlle. Marthon je vous sais gré de l'intérêt que vous me témoignez ; mais permettez-moi de vous dire que vous êtes trop ignorante, pour décider si une bibliothéque est utile ou dangereuse

à la santé ; ce ne sont pas là vos affaires. Tenez, ma bonne, je vous fais présent de la *Cuisinière bourgeoise*, et soyez plus tranquille à mon sujet. — Grand merci, Monsieur ; au moins, je ne craindrai pas que ce livre me fasse tourner la tête. Excusez-moi, je vous prie, si je vous ai parlé un peu librement ; c'est que j'appréhende vivement, qu'au lieu de n'employer que votre matinée à écrire ce qui vous passe par la tête, vous ne finissiez par vouloir feuilleter du matin au soir, ces vingt-cinq mille volumes, pour en composer d'autres. — Que cela ne t'inquiète en uacune manière,

et songe à me préparer un bon dîner.

A peine avois-je prononcé ces mots qu'un homme de lettres de ma connoissance entra, sans s'être fait annoncer, et jetant des yeux étonnés sur ma bibliothéque, il me dit: « Oh! mon ami, quel bonheur est le vôtre! Que je le trouve digne d'envie! Vous avez là un trésor préférable à toutes les richesses de la terre! — Quoi! que dites-vous? reprit Marthon avec vivacité; vous appelez ces livres un trésor! Pour moi je trouve que Monsieur feroit très-bien de les convertir en sacs d'écus, depuis le plus gros jusqu'au plus petit. — Taisez-vous, Marthon, lui dis-

je, vous raisonnez comme un banquier. Faites-moi le plaisir de vous rendre dans votre cuisine, et d'y voir en quel état se trouvent vos casseroles. Elle se retira après un ordre si positif; mais en levant les yeux et les épaules, et en ayant l'air de me plaindre, comme un homme attaqué d'une maladie mortelle.

Je viens d'entreprendre, dis-je à mon ami, quand Marthon nous eut laissés seuls, je viens d'entreprendre un singulier voyage, un *Voyage autour de la bibliothéque* que vous voyez. C'est bien une autre affaire qu'un *Voyage autour de ma chambre*. Jugez quelle a été ma surprise de ne rencontrer

presque que des épines sur la longue route que j'ai déjà parcourue, quand je m'attendois à n'y voir et à n'y cueillir que des fleurs. — Vous n'êtes donc pas encore arrivé à la littérature, reprit mon ami, ce pays, ou plutôt ce jardin si fertile en toutes sortes de fleurs, dont l'odeur est aussi suave, que l'éclat en est brillant. — Non, mon ami, pas encore; mais je touche heureusement aux frontières de ce beau pays. Que je vous sais bon gré de votre visite! Nous voyagerons ensemble, si vous le voulez bien, et avec un compagnon d'un goût aussi pur et aussi délicat, et d'une si belle érudition, je ne craindrai plus

ni l'ennui, ni les faux pas. — Il est vrai que la littérature est un champ bien épineux, et qu'il est bien aussi difficile de juger sainement du mérite des ouvrages d'esprit et d'imagination, que de les composer. — Je pense comme vous, que c'est souvent à travers les épines qu'il faut chercher et cueillir les fleurs littéraires; et pour parler sans figures, qu'il faut se déterminer à supporter l'ennui et à braver le dégoût d'une foule de productions ridicules, barbares même, où tous les principes des mœurs, de la langue et du goût, sont audacieusement outragés. — Ce n'est pas le plus difficile que de distin-

guer ces mauvais ouvrages de ceux dont les principes leur sont opposés ; mais de choisir parmi les bons ceux que l'on croit les meilleurs, de justifier la préférence que l'on donne à ceux-ci sur les premiers, et de se bien défendre de l'arbitraire, *hîc opus, hîc labor est.* — Voilà ce qui m'effrayoit, et je vous avouerai que je n'aurois pas été médiocrement embarrassé pour choisir, dans un si grand nombre de productions littéraires, celles qui peuvent égayer l'imagination et former le goût, sans offenser la morale. Vous êtes venu, mon ami, dissiper mes craintes ; vous vou-

drez bien être mon guide ; et convaincu, comme je le suis, de votre rigoureuse impartialité, j'espère que, sans égard pour l'opinion des envieux, des gens à préjugés et des ignorans, vous me direz franchement toute votre façon de penser, relativement aux ouvrages sur le mérite desquels je vous consulterai. --- Vous me jugez bien, mais, ne pensez pas, je vous prie, que je me décide jamais, par mes propres lumières, dans le choix des livres qui traitent des sujets purement littéraires, des sujets tout entiers du domaine de l'esprit et du goût. Il existe en France une opinion publique, relativement aux ou-

vrages qui ont paru dans les deux derniers siècles. La réputation de ces ouvrages est fixée depuis long-temps, par cette opinion qui sera la seule règle des observations que je vous ferai, et des conseils que je prendrai la liberté de vous donner.

Quant aux ouvrages de l'antiquité, par lesquels nous commencerons, il y a long-temps qu'il n'existe plus aucun doute, sur leurs degrés de beauté et d'utilité ; et nous ne pouvons rien dire de plus à leur sujet que ce qu'en ont dit les grands écrivains qui ont paru dans tous les siècles. --- Comment ferons-nous pour ne pas nous tromper, quand nous en serons aux livres

que la littérature françoise a enfantés depuis vingt ans ? Consulterons-nous les journalistes qui en ont parlé ? Les Athénées dont leurs auteurs étoient membres ? Les cotteries qui en ont entendu la lecture avec des transports d'admiration ? — Je ne vois souvent dans les jugemens prononcés sur les ouvrages d'esprit, soit par les journalistes, soit par les Athénées et autres sociétés littéraires, qu'une aveugle et injuste partialité. Ainsi, nous nous garderons bien de nous y conformer toujours, car ce seroit nous exposer au danger de choisir le mauvais, et de rejeter le bon. Mais, soyez sans inquiétude;

il est encore une opinion publique qui, moins éclatante que celle dont je viens de vous parler, ne laisse pas de rendre à chaque ouvrage nouveau la justice qui lui est due. Il est vrai qu'elle est lente à rendre ses arrêts, mais enfin, elle les rend, et pour être venus un peu tard, ils n'en sont pas moins dignes de respect. --- Eh! dites-moi, je vous prie, mon ami, comment se forme cette opinion publique, indépendante de celle des journalistes et des sociétés particulières? Je vous avouerai que je ne pensois pas que dans le choix des livres nouveaux, on pût se dispenser de se soumettre à la critique des journaux dont les

auteurs sont en général des hommes instruits, et d'un goût formé par de bonnes études, et par l'habitude d'écrire. - Où en serions-nous, mon Dieu! si les journalistes étoient le jury qui prononçât en dernier ressort sur le mérite de telle ou telle composition littéraire? Que la République des lettres seroit à plaindre, si son existence venoit à dépendre de la bonne ou mauvaise humeur, et des préventions de ces messieurs? Dès cet instant, il n'y auroit plus aucune liberté, ni de penser, ni d'écrire; et les gens de lettres encouragés par le Gouvernement, et avilis par eux, pour un seul protecteur, auroient vingt tyrans à

redouter. Heureusement nous ne sommes pas réduits à une telle extrémité. Dès que les journalistes ont donné l'éveil sur l'apparition d'un ouvrage nouveau, et que chacun d'eux en a rendu compte, comme il a pu, ou comme il a voulu, le public l'achète, le lit, et sanctionne ensuite ou rejette les jugemens qui en ont été portés. Mais ce n'est que plus de six mois après la publication de l'ouvrage, que l'on peut assez connoître cette opinion publique, pour se conformer à ses décrets. — Il paroît, mon ami, que les journalistes ne vous en imposent guère, et qu'ils ne doivent pas beaucoup compter sur votre estime

et sur votre amitié. — Ni je ne les méprise, ni je ne les hais; mais je ne les regarde point comme des juges infaillibles, en matière de goût; et je ne suis point du nombre de ceux qui disent; cet ouvrage est bon, car les journaux en font l'éloge. — Si vous êtes prêt, nous commencerons, et je suis bien disposé à vous suivre.

CHAPITRE XVII.

Coups d'œil général sur les livres de littérature.

QUAND nous nous fûmes avancés un peu vers les tablettes consacrées aux ouvrages de

littérature : oh ! quelle effroyable quantité de livres, me dit mon ami, nous avons à examiner ! Non, il n'y en a pas moins de six mille ; mais je vois avec plaisir que nous aurons peu d'in-folio à soutenir ; encore ces in-folio sont-ils presque tous des commentaires que nous pourrons bien nous dispenser de tirer de la place qu'ils occupent. Mais quel ordre admirable j'observe dans leur arrangement ! Avec quel soin, quelle attention, votre oncle les a placés dans la classe à laquelle ils appartiennent !

Les livres qui traitent des langues en général, et en particulier, se présentent les pre-

miers. Je vois après eux les ouvrages qui servent d'introduction à l'étude des belles-lettres, comme les Institutions, les Principes Généraux, les Cours de Littérature ; suivent les Traités sur la Rhétorique, sur l'Art oratoire, les Principes d'Éloquence, les Traités de Versification, de Lecture et de Déclamation. Commence ensuite le nombreux et brillant cortège des poëtes anciens et modernes et des orateurs grecs, latins, françois, etc. Ils sont accompagnés de la troupe tantôt gaie tantôt triste des romanciers et des auteurs de contes, de facéties, de plaisanteries, bonnes ou mauvaises, de satyres en prose, de libelles

contre les personnes et contre les mœurs.

Comme je ne suis pas trop versé dans l'étude de la langue grecque, dites-moi, je vous prie, ce que signifient ces mots, *philologues*, *polygraphes*, qui sont inscrits au-dessus de ces tablettes, dont tous les livres portent ce titre ; *œuvres*, *mélanges*, *variétés*, etc. Les philologues ou critiques, mon ami, sont des auteurs qui souvent ont plus cherché à se rendre agréables qu'utiles; et qui compilant, compilant, n'ont voulu que nous amuser avec l'esprit des autres, ne pouvant le faire avec le leur. On leur doit de la reconnoissance, quand leurs choix sont bi en faits ; mais

cela est bien difficile ; car, où est l'homme d'esprit qui puisse avoir la patience de faire un livre de ce qu'il a recueilli dans les auteurs qu'il a lus ? Ainsi, M. Suard est un philologue.

Quant aux *polygraphes*, ce sont des auteurs qui ont écrit sur plusieurs sujets, différens les uns des autres, ou qui ont composé, tantôt en vers, tantôt en prose ; ainsi Voltaire est un polygraphe.

Si vous le voulez bien, dis-je à mon ami, nous commencerons par le commencement, comme l'on dit quelquefois en riant, et nous visiterons les ouvrages qui traitent des langues, des principes généraux des Belles-Let-

tres, et des préceptes de la Rhétorique et de l'Éloquence.

De la formation mécanique des langues, par le président Desbrosse.

Voilà un singulier titre, dit mon ami, en prenant deux volumes in-douze qui étoient à sa portée! J'ai bien peur que cet ouvrage ne soit aussi paradoxal, qu'il me paroît profond. Eh bien! il faut l'abandonner aux savans, et passer à un autre. --- Voulez-vous l'*Origine des Langues*, en un seul volume? C'est un livre savant, mais assez clair et méthodique. --- Bon! Il sera utile à consulter. Si vous voyez la *Ma-*

nière d'apprendre les langues, par l'abbé de Radonvilliers, je vous prierai de m'avertir, parce que c'est un volume que je veux mettre à part. En attendant, faites-moi passer, je vous prie, cette grammaire générale, en deux volumes in-octavo, c'est peut-être un bon livre. -- Il est plus rare qu'il n'est bon, et je suis surpris que M. Beauzée qui en est l'auteur, ait composé sur la grammaire un si médiocre ouvrage. Ce n'est pas seulement là mon opinion particulière, c'est encore celle de Voltaire qui ne peut être suspect en cette matière. Mais si vous voulez enrichir votre petite bibliothéque d'une bonne grammaire générale, recevez celle

dite de Port-Royal, revue par Duclos, et dont l'auteur est le même que celui des grammaires grecque et latine, qui portent le nom de cette maison célèbre, le modeste et savant Lancelot. Si vous découvrez les deux dernières, je les joindrai bien volontiers à la première, car j'aurai plus d'une fois besoin d'y recourir.

Mon ami alloit toujours devant; pour moi, je restois souvent en arrière, occupé à parcourir les ouvrages sur lesquels notre choix étoit déjà tombé. Tout à coup je l'entends s'écrier ; ah ! mon dieu ! combien en voilà ! --- Qu'est-ce, lui dis-je, qui vous étonne si fort?

-- C'est le nombre infini d'ouvrages sur la Langue françoise, que j'ai dans ce moment devant les yeux. Traités, Remarques, Grammaires, Dictionnaires, rien n'y manque. Lequel honorerez-vous de votre choix? Pour moi, je serois fort embarrassé, si j'étois seul à me décider. --- Prenez, lui dis-je, un bon abrégé de la grammaire où je puisse trouver quelques règles, bien courtes et bien claires sur les participes. -- Vous me demandez l'impossible; ainsi, vous me dispenserez, je crois, de vous rendre ce service. J'ai quatre dictionnaires à vous offrir, mais ne m'en demandez pas davantage. Ces dictionnaires sont, le *Diction-*

naire du vieux langage françois, en deux volumes in-octavo ; le *Vocabulaire* de Wailli, père, en un seul volume, du même format ; celui des *Synonymes François*, en trois volumes in-douze ; enfin, celui des *Mots françois dérivés du grec*, en deux volumes in-octavo. -- Je pense bien que le *dictionnaire de l'Académie* sera du nombre. -- Oui, quand l'Institut l'aura refait ; mais quand paroîtra-t-il ? --- Et le *Dictionnaire Étymologique* de Ménage, qu'en dites-vous ? -- Je l'ai bien aperçu dans la tablette des in-folio ; mais je ne vous en ai rien dit, parce qu'il est incomplet, et commence à vieillir. D'ailleurs, deux in-folio

ne doivent point entrer dans une bibliothéque comme la vôtre, où les in-quarto ne sont admis que par une grace toute particulière. — Oh ! comme vous êtes expéditif ! lui dis-je en riant. Quoi ! voila tout ce que je dois me réserver de cette multitude d'ouvrages sur la Langue françoise ? --- Que cela ne vous étonne pas, me répondit-il ; ce ne sont pas les grammairiens qui savent le mieux écrire et parler leur langue. M. Domergue qui s'est occupé toute sa vie de recherches grammaticales, est une preuve frappante de cette vérité. Mon ami, c'est en vivant avec les personnes qui parlent bien, que l'on apprend à bien

parler; et c'est en lisant les bons auteurs, que l'on se forme un style pur et corect.

Ce fut, en nous entretenant ainsi, que nous arrivames aux ouvrages qui servent d'introduction à l'étude des Belles-Lettres. Mon ami se mit à parcourir une tablette, tandis que j'en visitois une voisine. Nous nous approchons des écueils, nous dîmes-nous l'un à l'autre; c'est maintenant que nous avons besoin de prudence, de circonspection et de goût. Mais, si nous sommes de bonne-foi, et si nous ne consultons que cette opinion publique, qui étoit naguère le sujet de notre entretien, nous nous tirerons, sans

deshonneur, de ce pas dangereux.

Je remarque d'abord, dit mon ami, que les anciens n'ont rien écrit sur la littérature en général, qu'ils n'ont donné que des préceptes relatifs à des compositions particulières Ainsi, Aristote nous a laissé une *Rhétorique et une Poétique*; Quintilien, l'*Institution de l'Orateur*; Cicéron, un *Traité de l'Orateur*, et Horace, les *Règles des différentes sortes de Poëmes*, dans une épître à laquelle nous avons donné le nom de *Poétique;* et Longin, un *Traité du Sublime.*

Ce ne sont donc que les modernes que nous aurons à con-

comme un grand chemin où il faut tantôt descendre, tantôt monter. M'y voilà. Cinquante traités au moins, sur la rhétorique et l'éloquence, frappent mes regards. --- Voyez-vous l'ouvrage de Quintilien sur *l'Institution de l'orateur*, le *Traité de l'Orateur*, de Cicéron; de la traduction de Collin; les *Dialogues sur l'Éloquence de la Chaire;* par Fénélon; les *Tropes*, par Dumarsais; le *Cours de Rhétorique*, traduit de l'anglois de Hugue Blair, par Tressan; et les *Leçons de Littérature et de Morale*, excellente compilation de MM. Noël et Laplace? --- Si vous ne me les eussiez pas demandés, j'al-

CHAPITRE XVIII.

Entretien pendant le dîner entre mon ami et moi. Orateurs anciens et modernes, grecs, latins, françois. Je reçois la visite d'un banquier.

QUAND nous eûmes pris un peu de repos, continuons notre voyage, me dit mon ami; rendons visite à MM. les Orateurs, car nous voilà arrivés dans le pays de l'Éloquence. Il est, à la vérité, un peu long à traverser, mais avec du courage, nous en viendrons à bout, avant l'heure du dîner. - Tudieu! lui répondis-je, quel homme vous êtes!

Voilà bientôt trois heures entières que nous voyageons, et vous n'êtes pas fatigué ! Pour moi, je ne peux plus aller, et je me sens un pressant besoin de réparer mes forces.

J'appelai donc Marthon, et lui ordonnai de nous servir à l'instant un dîner capable de ranimer notre courage, et de nous mettre en état de poursuivre notre route le lendemain. Ce fut dans un jardin charmant, sur le gazon, et à l'ombre d'un accacia, que [illegible] couvert fut dressé. Depuis [illegible]ong-temps je n'avois éprouvé un si vif appétit, et ce fut alors que je fus convaincu de l'utilité des voyages, mais dans un sens différent de celui de l'an-

tiquaire Beaudelot d'Airval (1).

Pendant tout le repas, qui fut tel qu'il convenoit à des gens de lettres, il ne fut question entre nous que des livres que nous n'avions pas jugés à propos d'admettre au nombre de mes élus. Ce fut surtout au dépens de ces grammaires françoises qui paroissent chaque année par douzaine, que nous égayâmes notre amical et bibliographique entretien. Pourquoi, me disoit mon ami, le siècle de Louis quatorze où les grammaires étoient si rares, a-t-il produit de si grands écrivains, et tant d'ouvrages qui sont les plus par-

(1) *De l'Utilité des Voyages*, 2 vol. 2, ouvrage sur les médailles.

faits modèles que nous puissions suivre, en fait d'élocution ? Dans quels élémens, ce Pascal dont les *Lettres provinciales* n'offrent aucune expression, ou incorrecte, ou commune, ou qui ait vieilli, avoit-il étudié les principes de sa langue, et dans quel traité avoit-il puisé cette élégance continue de style, qui a valu à ses discussions théologiques un succès si universel, si durable et si glorieux ? — C'est que ce grand homme, et tous les autres qui l'ont imité, et dont les noms rappelleront toujours l'élégance et le bon goût, lisoient beaucoup et bien, et réfléchissoient encore plus ; c'est qu'ils ne se pressoient point de livrer au public leurs ouvra-

ges qu'ils ne cessoient de corriger, que lorsque des censeurs sages et sévères, auxquels ils les avoient soumis, leur permettoient de les envoyer à l'impression. Mais combien est différente la conduite des auteurs de notre temps! A peine lisent-ils, ou ont-ils lu quelques ouvrages frivoles, et à peine sont-ils sortis de la poussière des lycées, qu'ils prennent la plume, sans trop savoir ce qu'ils ont à dire au public. Aussi, bien loin de servir de modèles pour la pureté du langage et du style, ont-ils eux-mêmes un besoin pressant de recourir aux grammaires, faute d'avoir réfléchi sur leurs propres idées et sur les signes qui les représentent.

-- Ainsi donc, repris-je, plus les esprits dégénèrent, plus la langue est attaquée par les mauvais écrivains, et plus les grammairiens doivent être nombreux, et les grammaires multipliées ? -- Sans-doute : mais je vois malheureusement dans le nombre des hommes qui se chargent du maintien des bons principes, peu qui soient capables de les bien discuter, et de les établir de manière qu'il ne reste plus aucun doute à leur égard. -- Ce que vous dites est très-juste, car je ne vois pas que nous ayons une doctrine grammaticale universelle ; une grammaire généralement reconnue pour bonne, et après laquelle, il n'y en ait plus

à composer. Savez-vous, mon ami, que c'est un vrai miracle que la langue françoise se conserve encore dans une certaine pureté, malgré le déchaînement des mauvais écrivains, et des mauvais auteurs de grammaires? -- C'est vrai ; mais qui peut jurer qu'elle ne succombera pas enfin aux attaques réitérées qu'on lui livre chaque jour, en voulant la sauver, et que son sort sera différent de celui d'un malade qui est d'autant plus près du trépas, qu'il y a plus de médecins autour de lui?

Nous passâmes ensuite aux livres qui traitent des préceptes de la rhétorique, et qui ensei-

gnent l'art d'être éloquent. Nous convînmes que la Rhétorique et l'Éloquence étant deux choses bien différentes l'une de l'autre, il y avoit loin du livre d'un rhéteur à une oraison funèbre de Bossuet ; et que tous ces beaux esprits, si habiles à nous présenter les règles de l'art d'être éloquent, veulent nous donner ce qu'ils n'ont pas; et qu'ils seroient eux-mêmes bien embarrassés pour pratiquer leurs leçons. Que de professeurs de rhétorique dont nous avons lu les noms, qui n'auroient pas mieux composé un discours que l'abbé d'Aubignac, qui connoissoit si bien les règles de l'Art dramatique, ne composa une bonne

tragédie! -- C'est qu'il est aisé de dire ce qu'il faut faire, observa mon ami, et difficile de bien faire. L'Éloquence, ajouta-t-il, est comme la poésie, un don de la nature, quoiqu'on ait dit depuis long-temps, *nascuntur poetæ, fiunt oratores.* Si cette sentence étoit véritable, aurions-nous vu des hommes qui n'avoient jamais appris les règles de l'Éloquence, se placer au rang des plus grands orateurs? Mon ami, ce sont les circonstances qui rendent les hommes éloquens, et non les livres, qui ne peuvent que guider, et jamais inspirer; et les règles gênent bien plus souvent le génie qu'elles ne lui sont avantageuses. Ce

n'est point à dire, pour cela, que les livres des rhéteurs soient inutiles. Dans la jeunesse, et dans un âge plus avancé, il est souvent nécessaire de les consulter pour être en état d'apprécier les beautés des orateurs; car la rhétorique est, pour ainsi dire, le creuset de l'Éloquence, et c'est elle qui nous apprend à en discerner les faux ornemens des mouvemens naturels, et des solides pensées; dont elle se compose. Sans-doute, M. de Laharpe n'a jamais été regardé comme un orateur, et son Cours de littérature, je pense, ne seroit point capable d'en faire noître un seul; mais quel ouvrage utile, nécessaire à con-

sulter ! Comme après l'avoir lu avec attention, on se sent plus éclairé, on a acquis un goût plus délicat, et l'on est plus en état de juger du mérite des orateurs qu'il a passés en revue.

C'étoit par cet utile entretien que nous nous délassions des fatigues de notre voyage, lorsque Marthon accourut, pour m'annoncer la visite d'un riche banquier qui venoit régler avec moi les intérêts de plusieurs sommes que mon oncle avoit placées chez, lui à différens intervalles. Je quittai donc mon ami, en le priant de revenir le lendemain, et je m'empressai d'aller recevoir le favori de Plutus.

Quand nous eûmes terminé l'affaire qui l'avoit amené chez moi, je le conduisis dans la galerie de ma bibliothéque, pensant lui faire plaisir; mais je le connoissois mal; car à peine eut-il jeté les yeux sur cette énorme quantité de livres, que je le vis pâlir, chanceler, et enfin tomber sans connoissance sur le fauteuil dont j'ai parlé plus haut, et dont j'avois rajusté les pieds tant bien que mal. Comme il étoit fort gros, le poids de son corps écrasa le fauteuil, qui s'entrouvrant de tout côté, ouvrit plusieurs larges passages au précieux métal qui y étoit enfermé. Le son des louis qui roulèrent aussitôt

sur le parquet, eut plus de vertu pour le ranimer, que l'eau de Cologne que j'avois d'abord présentée sans succès à ses narines. « Qu'est-ce? qu'est-ce? de l'or! de l'or! s'écria-t-il, comme un homme qui se réveille en sursaut? Quelle agréable surprise! vous deviez donc me dire que votre bibliothéque renfermoit un trésor. — Peut-être ne m'auriez-vous pas compris; et si je vous l'avois dit, dans les mêmes termes, auriez-vous pensé que je ne voulois parler que de mes livres; et l'accident qui vient de vous arriver, auroit-il été peut-être plus grave? — Quoi! reprit-il, en secouant la tête,

et en me regardant du coin de l'œil, seriez-vous assez bon que de prendre ces livres pour un trésor ? — Oui, sans doute, un trésor, trésor bien plus précieux que toutes ces pièces d'or échappées de ce faeteuil. Est-ce que monsieur n'auroit pas une bibliothéque? --Dieu m'en garde! l'*Almanach-impérial*, celui du *Commerce*, un *Traité des Arbitrages* et le *Manuel des Amphitryons*, voilà tous les livres qui composent ma bibliothéque. - Ainsi donc vous ne lisez jamais? — Dites-moi, je vous prie, à quelle heure de la journée j'en aurois le loisir? Le matin, une heure me suffit à peine

pour ma toilette. Je passe ensuite dans mes bureaux, pour examiner le travail de mes commis, et vérifier l'état de ma caisse. A midi, je déjeune, je cause avec madame, je donne mes ordres à mon cuisinier, je lis le Journal du Commerce, je reçois mon agent de change. A deux heures, je fais mettre les chevaux à ma voiture, et je pars pour me rendre chez le ministre. En sortant de son cabinet, je me fais conduire, tantôt au Bois de Boulogne, tantôt aux Tuileries, tantôt à Coblentz, ou à toute autre promenade fréquentée par les gens à équipage. A cinq heures, je rentre à mon

hôtel pour dîner, et à sept j'en sors pour aller au spectacle. Dispensez-moi, je vous prie, de vous rendre compte de l'emploi du reste de ma soirée jusqu'à une heure après minuit, emploi que vous jugeriez tout-à-fait incompatible avec la lecture.

Assurément, lui-dis-je, une bibliothéque vous seroit fort inutile; et je serois même surpris que vous trouvassiez quelquefois, un instant opportun pour lire un chapitre du Manuel des Amphitryons. Il est vrai, mes affaires se multiplient à un tel point, que bientôt il faudra que je charge quelqu'un de mes gens de m'en faire la

lecture. Oh ! monsieur, monsieur, repris-je ! dans quelles mains vous voulez placer un si bon livre !

A ces mots, mon homme me regarda en souriant d'un air un peu sardonique, et puis traîna, comme il put, sa vaste corpulence jusqu'à sa voiture.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

AVERTISSEMENT de l'auteur sur cet ouvrage. Page 1

CHAP. Ier. Origine, situation et description de ma bibliothéque. 8

CHAP. II. Ornement et Ordonnance de ma bibliothéque. 17

CHAP. III. Catalogue rédigé par mon oncle. Notes littéraires et Critiques sur les journaux, et sur quelques ouvrages modernes. 26

CHAP. IV. Réflexions sur les Bibliothéques. Heureux effets de l'imprimerie, et ses abus. 42

CHAP. V. Choix que je me propose de faire dans ma Bibliothéque, pour en composer une autre beaucoup moins nombreuse. 51

pag.

CHAP. VI. Je n'ai invité aucun libraire à voyager avec moi : pourquoi ? Aucun savant : pourquoi encore ? 60

CHAP. VII. Mes raisons pour refuser la compagnie et les conseils des savans. 68

CHAP. VII. L trésor. La lettre embarrasante. Solution imprévue. 71

CHAP. VIII. Les livres de Théologie. Eloge de la Bible. 77

CHAP. IX. Livres de Droits. 104

CHAP. X. Réflexions sur les Législateurs et sur les Lois. 117

CHAP. XI. Les Sciences et les Arts. 124
Philosophie. Morale. Politique. Education. 127

CHAP. XII. Commerce, Finances. Agriculture. Réflexions sur l'Histoire philosophique, par Raynal. 142

CHAP. XIII. Physique. Histoire naturelle. Botanique. 151

pag.

CHAP. XIV. Médecine, Chirurgie, Chimie, Alchimie. 163

CHAP. XV. Peinture, Architecture, Sculpture et Gravure, Arts et Métiers, 178

CHAP. XVI. Discours de ma Cuisinière. Je reçois la visite d'un homme de lettres de mes amis. Entretien que j'ai avec lui. Il me propose de m'accompagner dans mon voyage. Utiles conseils qu'il me donne. Digression sur les journalistes, 186

CHAP. XVII. Coup-d'œil général sur les livres de littérature, 201

CHAP. XVIII. Entretien pendant le dîner entre mon ami et moi. Orateurs anciens et modernes, grecs, latins et français. Visite que je reçois d'un banquier. 218

Fin de la table du premier volume.